Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques			CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau			B1	37
ME Sup.	Grosne amont		FRDR606	Dépt	69
Mesure PDM	3C13	Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole			
Cours d'eau	Ruisseau du Loire				
Commune(s)	Ouroux			2017	P1

Intitulé du projet	**Décloisonnement et restauration de la végétation rivulaire du ruisseau de Loire**

CONTEXTE

Contexte :

Le ruisseau du Loire et ses affluents sont marqués par une dégradation, voire une absence de ripisylve, liée notamment au piétinement des berges par les bovins. De plus, plusieurs obstacles infranchissables participent au cloisonnement du cours d'eau.
Il est proposé de mettre en défens les berges du ruisseau et de restaurer la continuité écologique en effaçant ou en aménageant les obstacles.

Localisation :

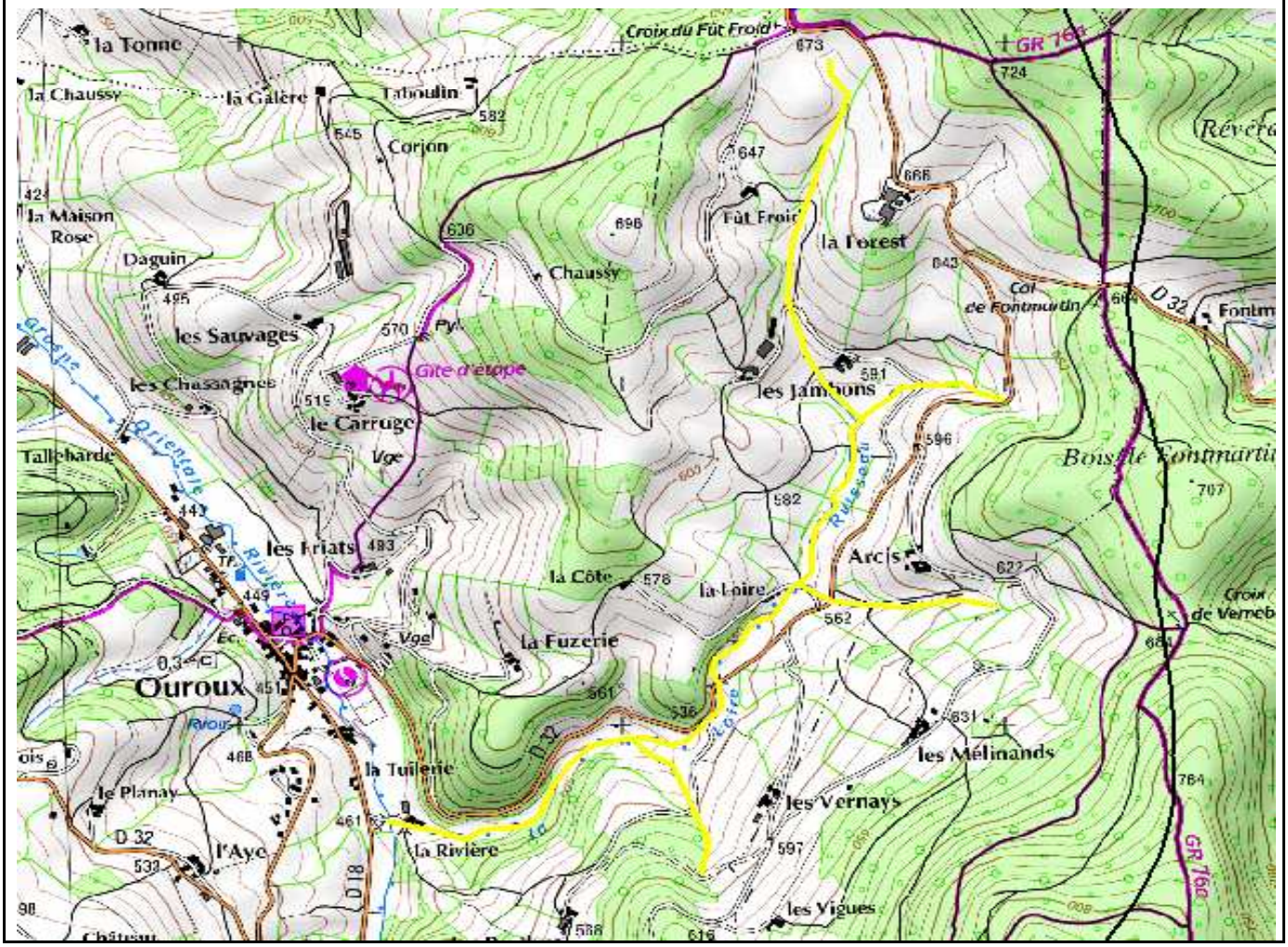

Objectifs :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau
2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1) Mise en défens des berges (clôtures, abreuvoirs)*		61 035	72 998
(2) Effacement ou aménagement des ouvrages		10 000	11 960
* intervention des brigades vertes			
	TOTAL	**71 035**	**84 958**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière				
			M.O.	Financement public			Financement privé
				AE RMC		CG 69	
	2012						
	2013						
	2014						
	2015						
	2016						
	2017	71 035	20 à 50%	30 à 60%		20%	

Maître d'ouvrage :

Collectivités

Conditions d'aides :

L'Agence de l'eau RMC finance la restauration de la ripisylve à hauteur de 30%, la restauration physique des cours d'eau et la restauration de la continuité écologique à hauteur de 60%.
Pour la mise en défens des berges, le Département du Rhône finance la fourniture du matériel à hauteur de 20% et finance les brigades vertes. La restauration physique des cours d'eau et le décloisonnement sont financés à hauteur de 20% par le Département du Rhône.

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques			CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau			B1	38
ME Sup.	Grosne amont		FRDR606		
Mesure PDM	3C13	Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole		Dépt	69
Cours d'eau	Ruisseau de Carelle				
Commune(s)	Ouroux			2017	P1

Intitulé du projet	**Décloisonnement et restauration de la végétation rivulaire du ruisseau de Carelle**

CONTEXTE

Contexte :

Le ruisseau de Carelle et ses affluents sont marqués par une dégradation, voire une absence de ripisylve, liée notamment au piétinement des berges par les bovins. De plus, plusieurs obstacles infranchissables participent au cloisonnement du cours d'eau.
Il est proposé de mettre en défens les berges du ruisseau et de restaurer la continuité écologique en effaçant ou en aménageant les obstacles.

Localisation :

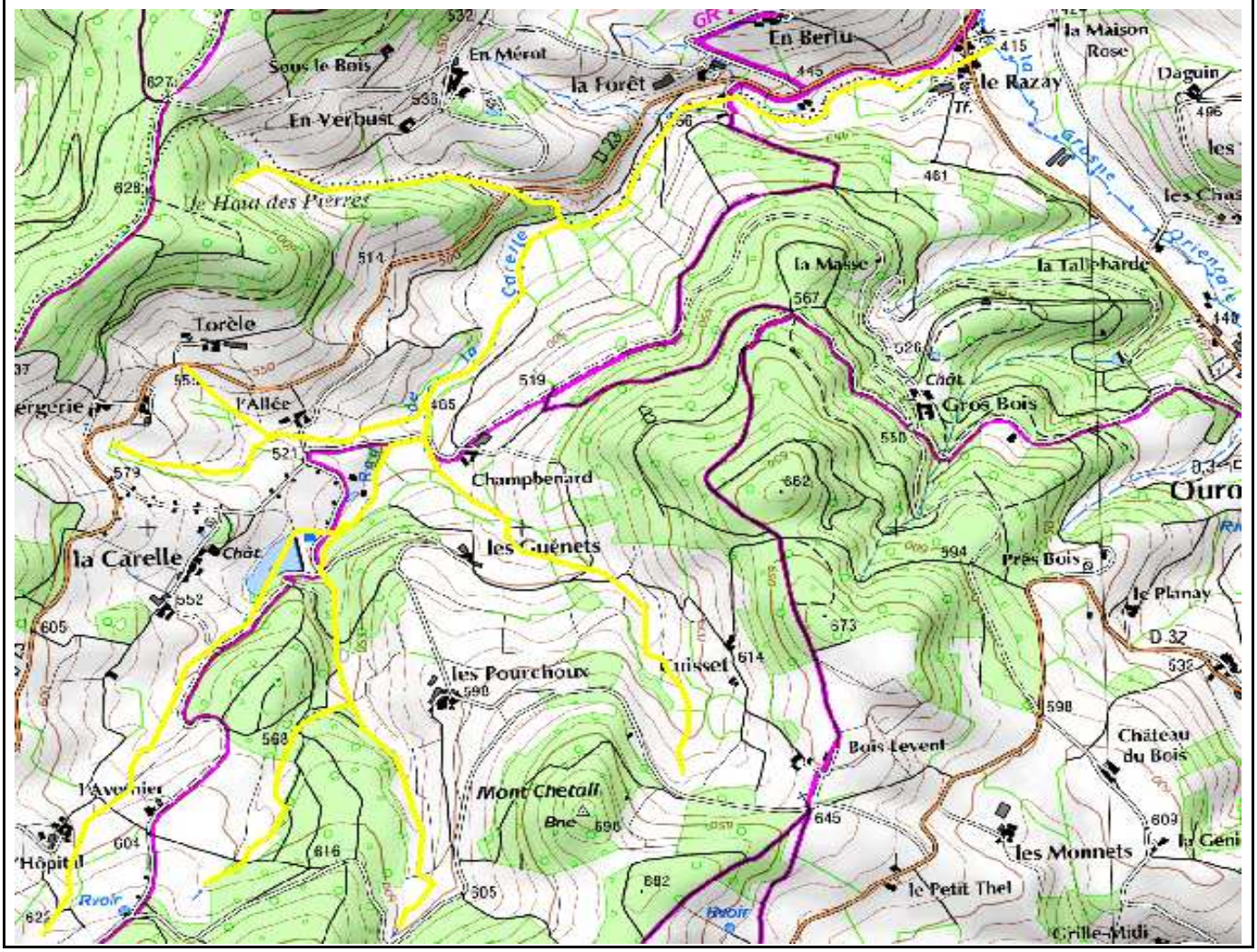

Objectifs :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau
2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1) Mise en défens des berges (clôtures, abreuvoirs)*		113 360	135 579
(2) Effacement ou aménagement des ouvrages		20 000	23 920
* intervention des brigades vertes			
	TOTAL	**133 360**	**159 499**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière				
			M.O.	Financement public			Financement privé
				AE RMC		CG 69	
	2012						
	2013						
	2014						
	2015						
	2016						
	2017	133 360	20 à 50%	30 à 60%		20%	

Maître d'ouvrage :

Collectivités

Conditions d'aides :

L'Agence de l'eau RMC finance la restauration de la ripisylve à hauteur de 30%, la restauration physique des cours d'eau et la restauration de la continuité écologique à hauteur de 60%.
Pour la mise en défens des berges, le Département du Rhône finance la fourniture du matériel à hauteur de 20% et finance les brigades vertes. La restauration physique des cours d'eau et le décloisonnement sont financés à hauteur de 20% par le Département du Rhône.

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau		B1	39
ME Sup.	Grosne amont	FRDR606	Dépt	71
Mesure PDM				
Cours d'eau	Le ruisseau des Sèves			
Commune(s)	Tramayes		2013	P1

Intitulé du projet	Mise en défens des berges sur le ruisseau des Sèves et ses affluents

CONTEXTE

Description :

Le ruisseau de Sèves et ses affluents sont marqués par une dégradation, voire une absence de ripisylve, liée notamment au piétinement des berges par les bovins.
Pour remédier à cette situation, il est proposer de mettre en défens les berges par la pause de clôtures à 3 mètres du cours d'eau et d'aménager des abreuvoirs. Si la régénération spontanéee de la ripisylve n'est pas suffisante, des plantations légères seront réalisées ultérieurement.

Linéaire concerné : 9 400 ml

Localisation :

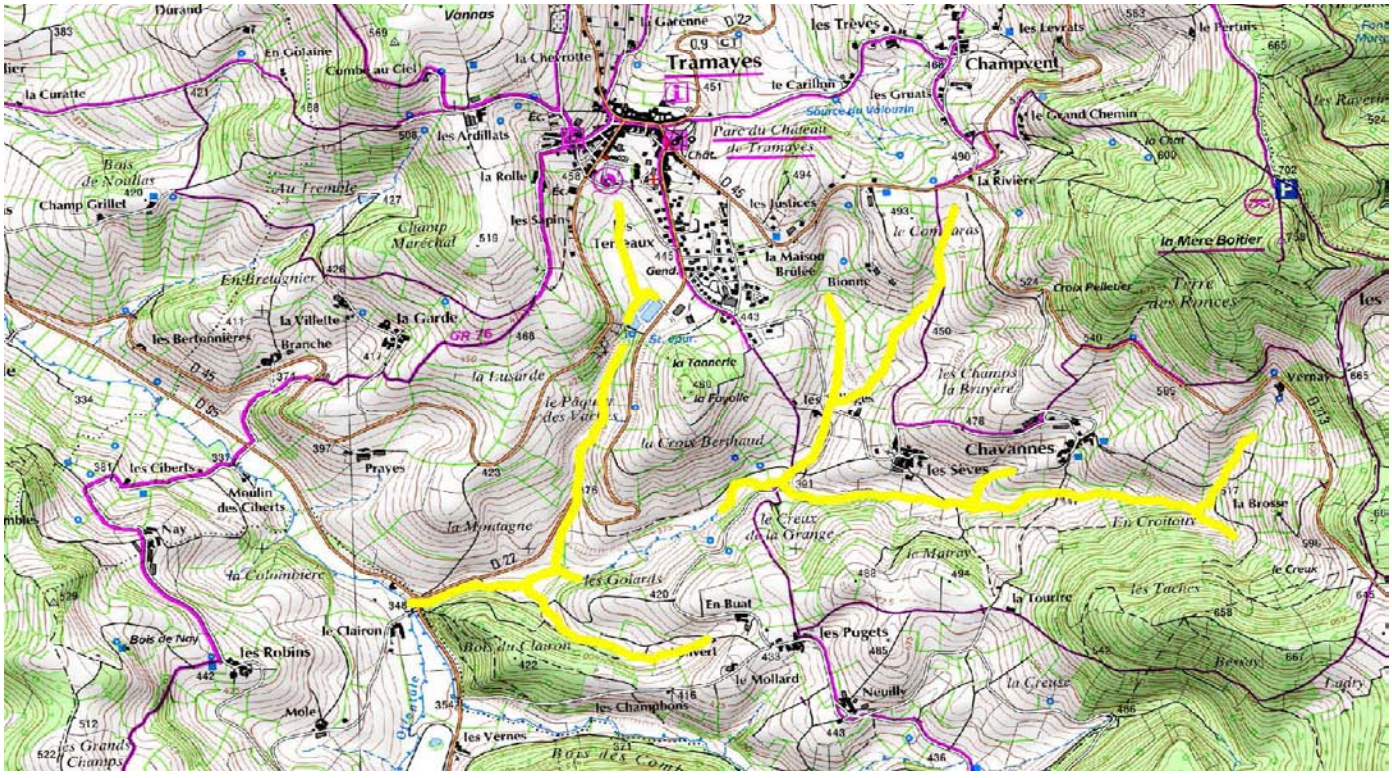

Objectifs :

1 - Limitation du piétinement bovin
2 - Limitation des hausses thermiques en pérode estivale
3 - Maintien des berges et lutte contre l'érosion
4 - Augmentation de la ressource trophique
5 - Augmentation de la surface en cache et abris pour les poissons et écrevisses
6 - Diversification globale des habitats

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG

Indicateurs d'efficacité :

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Clôtures	47 000	56 212
(2)	Abreuvoirs	21 900	26 192
(3)			
(4)			
	TOTAL	**68 900**	**82 404**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013	25 000	40%	30%	30%	
	2014	25 000	40%	30%	30%	
	2015	18 900	40%	30%	30%	
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Collectivités

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau		B1	40
ME Sup.	Baize	FRDR11858	Dépt	71
Mesure PDM				
Cours d'eau	La Baize			
Commune(s)	Matour		2014	P2

Intitulé du projet	Restauration de la Baize au niveau de la ZI de Matour

CONTEXTE

Description :

En aval et en amont de la zone industrielle de Matour, deux secteurs rectilignes se développent sur des linéaires de respectivement 380 m et 510 m environ.
Entre les deux, le long de la ZI, la Baize est endigué derrière une levée de terre en rive gauche et est contrainte contre le versant de rive droite. Le cours d'eau a été déplacé pour permettre l'implantation de la ZI.

Il est proposé de reméandrer le ruisseau sur 200 m à l'amont de la voie communale qui dessert le hameau d'Argaud. Le reméandrage consiste à allonger le tracé et réduire la pente pour redonner au cours d'eau sa morphologie sinueuse et ses fonctionnalités.

Au droit de la ZI, du fait du fort enjeu que représente la ZI et de l'absence d'espace disponible, seul le lit mineur actuel sera restauré. Une clôture sera mise en place le long de ZI afin de limiter l'expension des entreprises vers le cours d'eau et de renaturer le bord de la rivière. Des blocs et des épis seront disposés dans le cours d'eau pour diversifier les habitats aquatiques. Un entretien léger de la ripisylve est également prévu le long de la ZI.

Localisation :

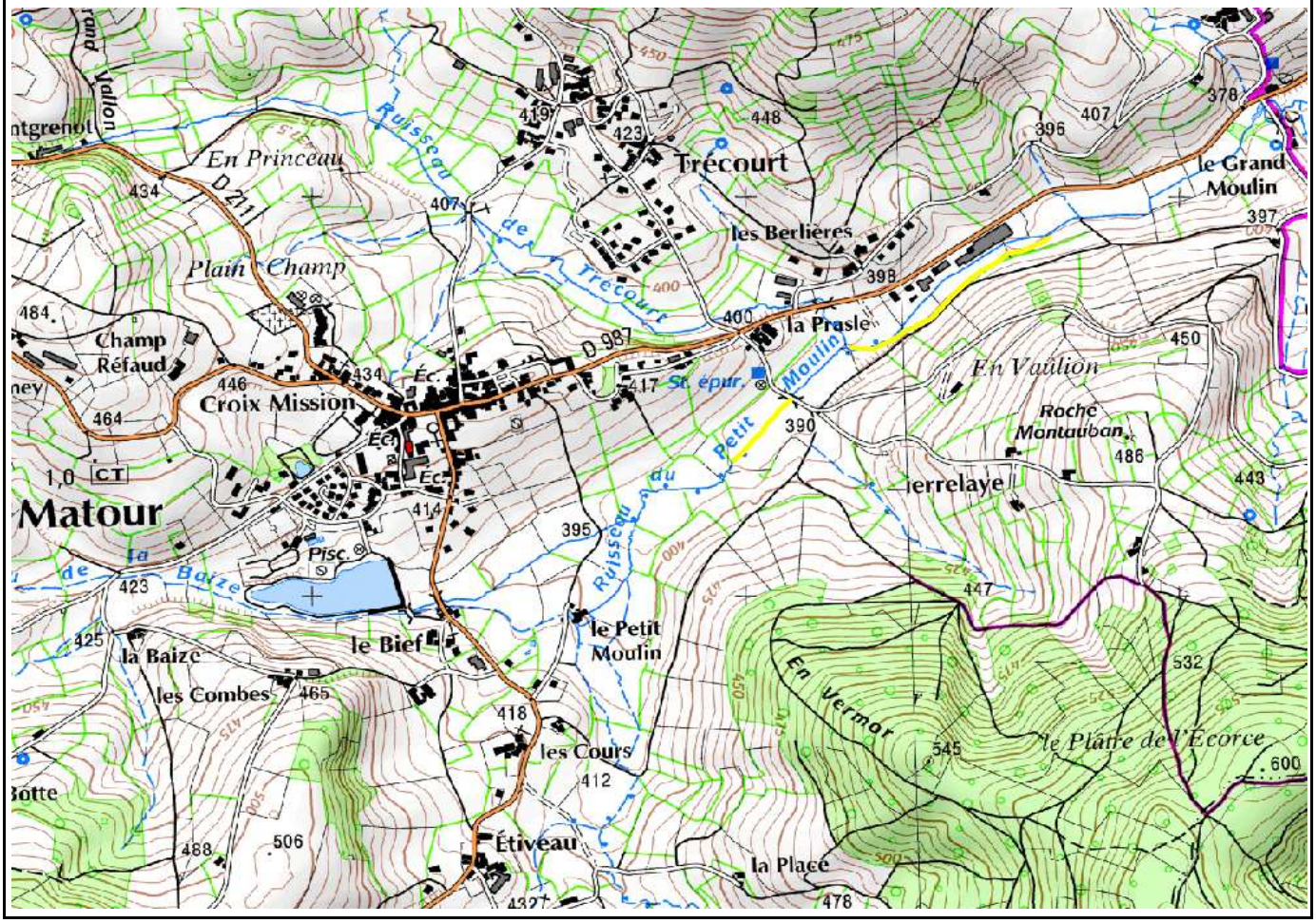

Objectifs :

1 - Restauration de la morphologie du ruisseau

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Linéaire de cours d'eau restauré

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1) Reméandrage amont sur 200 m		65 000	77 740
(2) Restauration du lit mineur au droit de la ZI :			
Pose de clôtures sur 600 ml		4 000	4 784
(3) Diversification des habitats		10 000	11 960
Entretien de la ripisylve		3 000	3 588
	TOTAL	**82 000**	**98 072**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013					
	2014	82 000	20%	50%	30%	
	2015					
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Communauté de communes de Matour et sa Région

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Restauration physique des cours d'eau		B1	41
ME Sup.	Baize	FRDR11858	Dépt	71
Mesure PDM				
Cours d'eau	Le ruisseau d'Etiveau			
Commune(s)	Matour		2013	P1

Intitulé du projet	Restauration du ruisseau d'Etiveau

CONTEXTE

Description :

Il subsiste, sur le ruisseau d'Etiveau, une population d'écrevisse à pieds blancs dont l'aire de répartition s'arrête en aval du hameau de Bessay en raison des perturbations suivantes :
- détournement du ruisseau,
- problématique de rejet lié au hameau et à une exploitation agricole,
- absence de ripisylve et piétinement par les bovins.

Il est proposé de remettre en état le lit du cours d'eau (plantation, clôture, effacement d'ouvrages et remise en place du cours d'eau dans son lit originel).

Localisation :

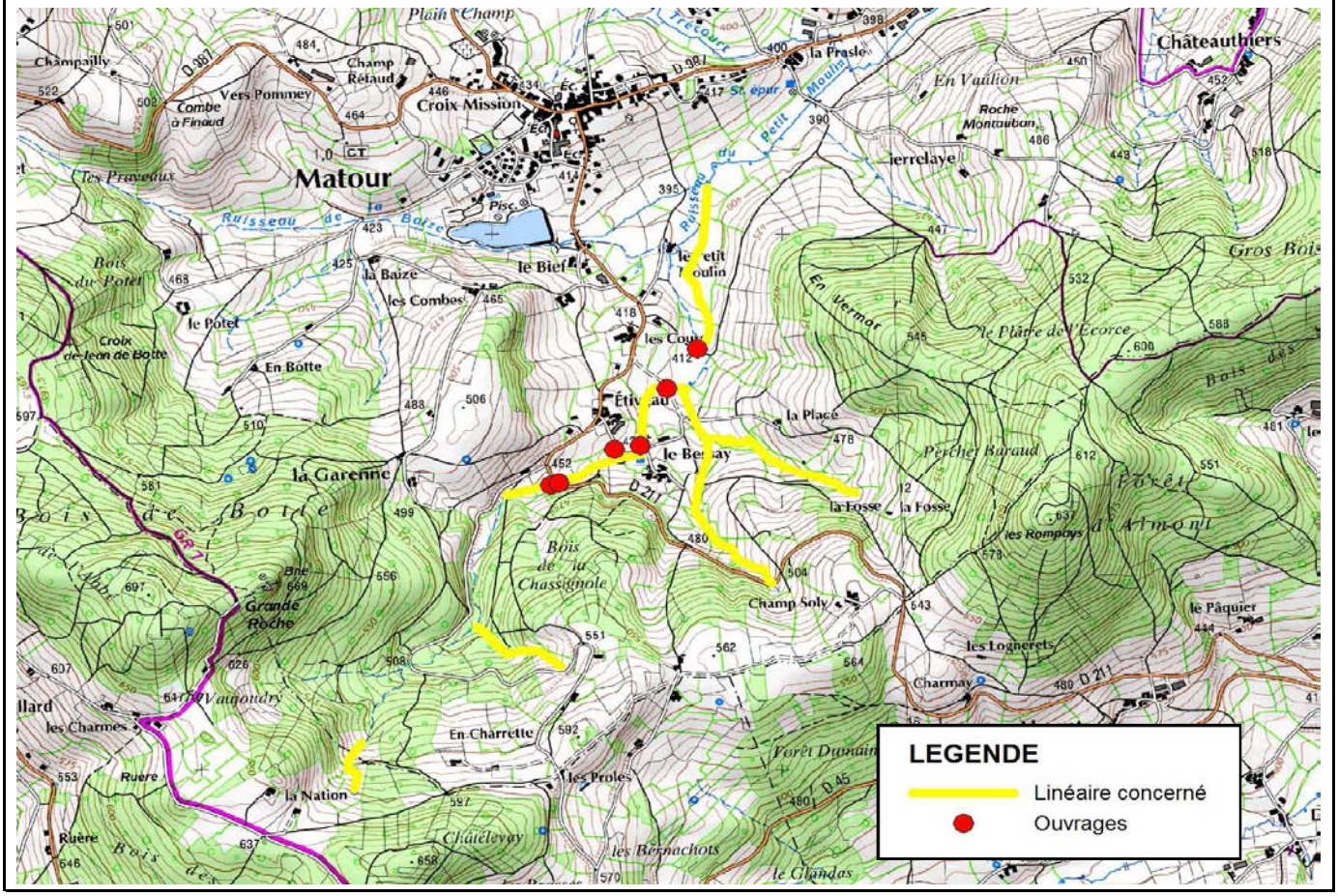

Objectifs :

1 - Limiter le cloisonnement des ruisseaux
2 - Favoriser la libre circulation de l'écrevisse à pieds blancs
3 - Augmenter la capacité d'accueil pour l'écrevisse à pieds blancs
4 - Augmenter l'aire de répartition de l'écrevisse à pieds blancs

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Linéaire de cours d'eau restauré

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Remise en place du lit mineur	30 000	35 880
(2)	Plantation de baliveaux de 1,80 à 2,50 m	1 000	1 196
(3)	Mise en place de clôtures	34 000	40 664
(4)	Aménagement d'un abreuvoir	16 000	19 136
(5)	Effacement de 2 seuils et remplacement de 3 buses	115 000	137 540
(6)	Aménagement du radier du pont de la D211 (travaux à définir)	-	-
(7)	Suivi piscicole et astacicole	8 000	9 568
	TOTAL	**204 000**	**243 984**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière							
			M.O.	Financement public			Financement privé			
				AERMC	CRB, FEDER					
	2012									
	2013	204 000	20 à 40%	30 à 50%	30%					
	2014									
	2015									
	2016									

Maître d'ouvrage :

Communauté de communes de Matour et sa région
(accord de principe avec réserve sur la faisabilité)

Conditions d'aides :

L'Agence de l'eau RMC finance la restauration de la ripisylve à hauteur de 30%, la restauration physique des cours d'eau et la restauration de la continuité écologique à hauteur de 50%.

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau		B1	42
ME Sup.	Baize	FRDR11858	Dépt	71
Mesure PDM				
Cours d'eau	La Toule			
Commune(s)	Dompierre les Ormes - Trambly		2014	P2

Intitulé du projet	Restauration de la ripisylve et limitation du piétinement bovin sur la Toule

CONTEXTE

Description :

La Toule est caractérisée par un métabolisme thermique perturbé. La dégradation de la ripisylve particulièrement prononcée sur les parties amont, ainsi que la présence de plans d'eau, sont les principales causes du réchauffement excessif des eaux en période estivale. Ce phénomène se révèle perturbant pour les milieux aquatiques de tête de bassin et les peuplements piscicoles de type salmonicole, particulièrement sensibles vis à vis de ce paramètre. Il est proposé de mettre en défens les berges pour limiter le piétinement bovin et ainsi favoriser une régénération naturelle de la ripisylve.

Localisation :

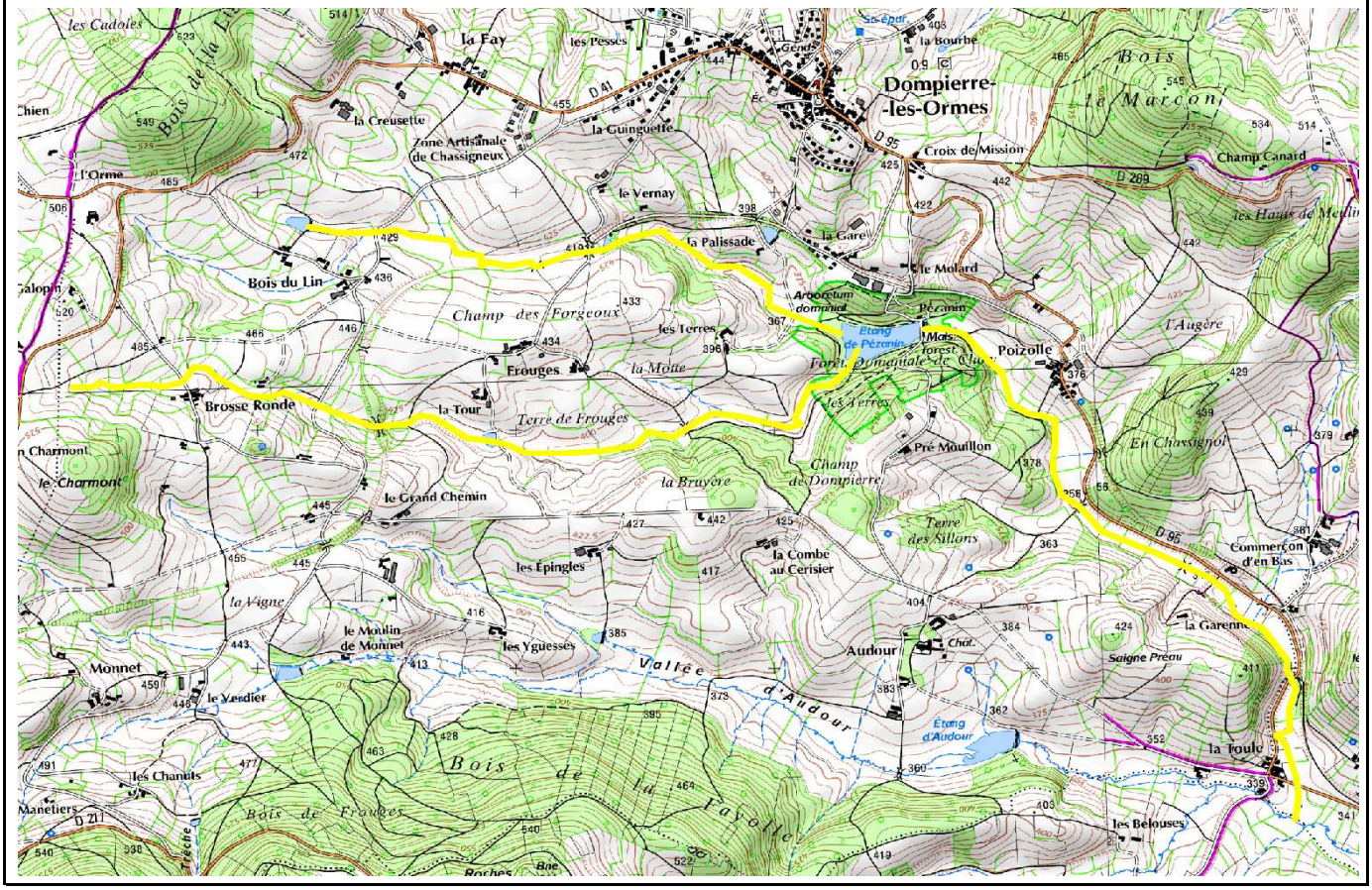

Objectifs :

1 - Limiter le piétinement bovin
2 - Limiter les hausses thermiques en période estivale
3 - Augmenter la surface en cache et abris pour les poissons et écrevisses

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG

Indicateurs d'efficacité :

Linéaire de berges mises en défens
Amélioration quantitaive de la ripisylve

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Mise en défens des berges	63 000	75 348
(2)	Aménagement d'abreuvoirs	30 000	35 880
(3)			
(4)			
	TOTAL	**93 000**	**111 228**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013					
	2014	93 000	40%	30%	30%	
	2015					
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Communauté de communes de Matour et sa région
(accord de principe avec réserve sur la faisabilité)

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau		B1	43
ME Sup.	Baize	FRDR11858	Dépt	71
Mesure PDM				
Cours d'eau	Le ruisseau d'Odret			
Commune(s)	Matour		2012	P1

Intitulé du projet	Restauration du ruisseau d'Odret

CONTEXTE

Description :

Le ruisseau d'Odret, affluent du ruisseau d'Audour, est perturbé par un piétinement important par les bovins. Sa ripisylve est clairsemée voire absente. On note également la présence de quelques petits ouvrages limitant le déplacement des poissons et écrevisses. La truite fario colonise en densité moyenne le ruisseau d'Odret. On note également la présence d'écrevisses à pattes blanches sur la partie amont du ruisseau. Son aire de répartition semble être limitée par la présence d'un petit seuil et par la proximité de la première ferme.

Il est proposé de mettre en défens les berges du ruisseau d'Odret pour limiter le piétinement des berges et du lit par les bovins et de supprimer les seuils présents sur le ruisseau.

Localisation :

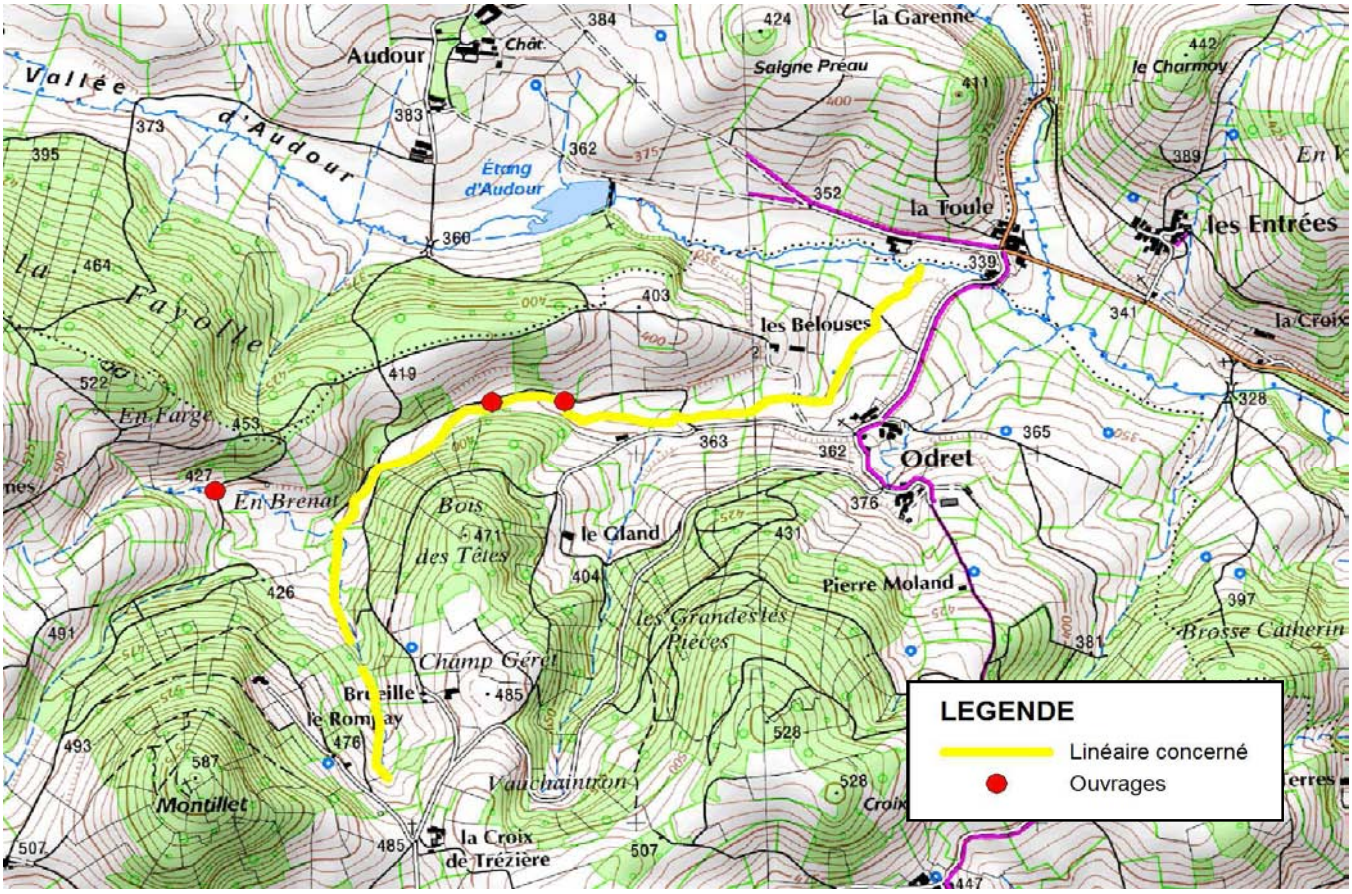

Objectifs :

1 - Limitation du piétinement
2 - Restauration d'une ripisylve fonctionnelle
3 - Limitation des hausses thermiques en période estivale
4 - Restauration de la continuité piscicole
5 - Restaurer la capacité d'accueil pour l'écrevisse à pieds blancs

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Amélioration de la ripisylve
Continuité restaurée

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Mise en défens des berges	28 500	34 086
(2)	Aménagement d'abreuvoirs	13 500	16 146
(3)	Effacement de la buse, mise en place d'un gué empierré ou d'une arche PHED	20 000	23 920
(4)	Effacement du seuil en enrochements libres	5 000	5 980
(5)	Effacement du pont, mise en place d'un dalot, reconstitution du chemin et du lit du cours d'eau	45 000	53 820
	TOTAL	**112 000**	**133 952**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012	112 000	20 à 40%	30 à 50%	30%	
	2013					
	2014					
	2015					
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Communauté de communes de Matour et sa région
(accord de principe avec réserve sur la faisabilité)

Conditions d'aides :

L'Agence de l'eau RMC finance la restauration de la ripisylve à hauteur de 30%, la restauration physique des cours d'eau et la restauration de la continuité écologique à hauteur de 50%.

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau		B1	44
ME Sup.	Brandon	FRDR10368	Dépt	71
Mesure PDM				
Cours d'eau	Le ruisseau de Brandon (ou la Noue)			
Commune(s)	Trivy - Dompierre les Ormes		2016	P3

Intitulé du projet	Restauration du ruisseau de Brandon

CONTEXTE

Description :

Dans sa partie amont, le ruisseau de Brandon (ou la Noue), présente une petite section de 2 à 3 mètres. Il traverse l'étang de la Vernée, puis une succession de pâtures. Le piétinement des berges par les bovins limite la formation de la ripisylve. Le ruisseau est donc soumis à un éclairement intense qui favorise le réchauffement des eaux, déjà impactées par la présente d'étangs en amont. Au niveau de la zone industrielle "des trente sacs", le ruisseau a été profondément modifié et dégradé. Le cours d'eau fut détourné et contraint entre les deux remblais routiers de la RN 79 et de la route d'accès à la ZI. Le passage sous cette dernière s'effectue par un passage busé commandé par un seuil infranchissable. Le Brandon est ensuite canalisé dans un cuvelage béton rectiligne en mauvais état sur 650 m. Il passe ensuite une nouvelle fois sous une route d'accès à la ZI pour longer la station d'épuration de Dompierre les Ormes. Face à la STEP, la ripisylve se constitue d'une haie étroite largement dominée par l'aulne. Le peuplement est dense et homogène en classe d'âge. L'éclairement du ruisseau est faible limitant la croissance de jeunes baliveaux.
Il est donc proposé :
- de mettre en défens les berges et de procéder à des plantations sur la partie amont pour favoriser le développement d'une ripisylve,
- d'aménager et de sécuriser l'ouvrage en amont immédiat de la ZI,
- de supprimer le cuvelage béton et de recréer une sinuosité,
- de procéder à des recépages dans l'aulnais au droit de la station d'épuration.

Localisation :

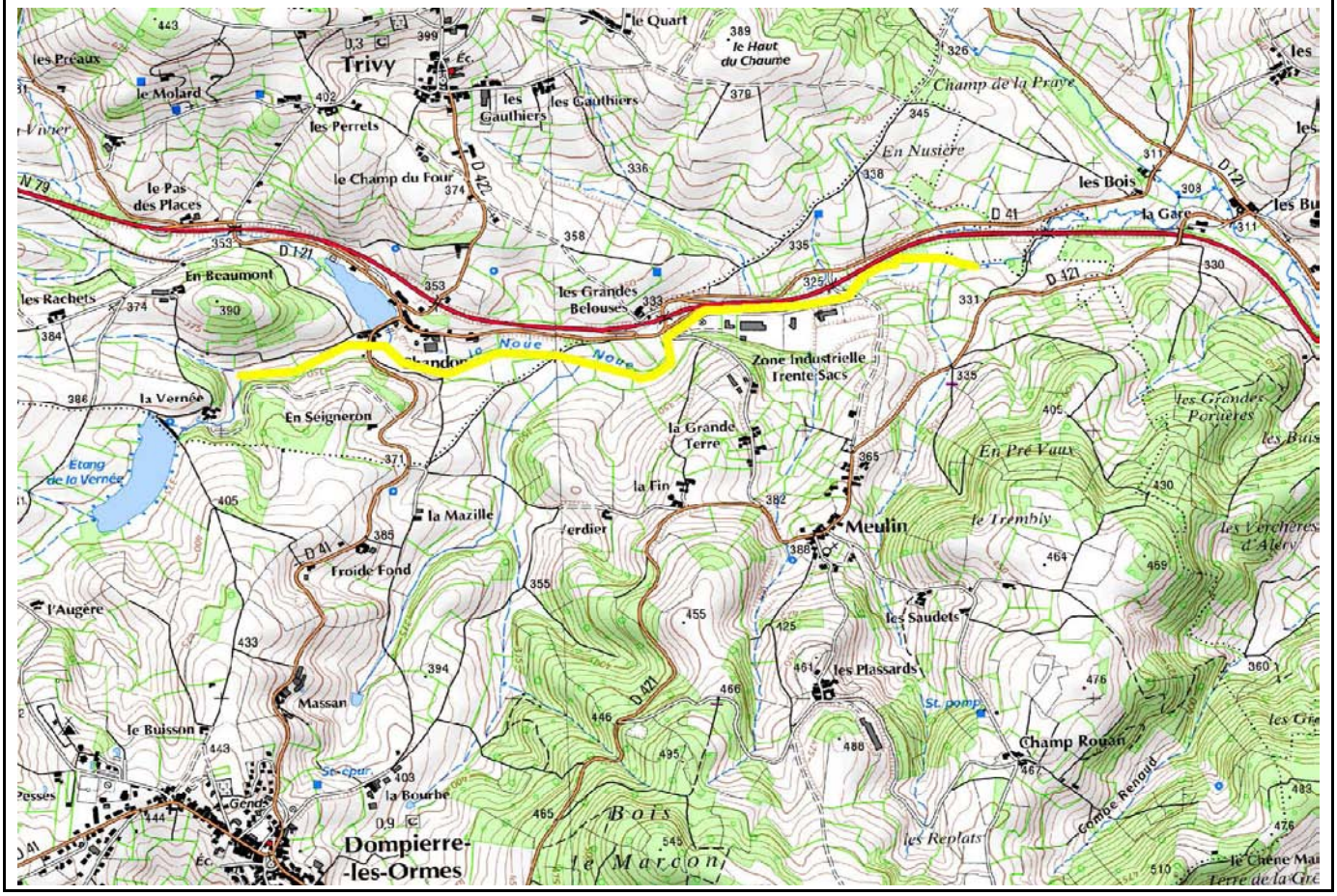

Objectifs :

1 - Restauration hydromorphologique du ruisseau

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Linéaire de cours d'eau restauré

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Mise en défens des berges (clôtures, abreuvoirs, plantations…)	37 000	44 252
(2)	Equipement et sécurisation du seuil	100 000	119 600
(3)	Restauration du ruisseau le long de la ZI	210 000	251 160
(4)	Entretien de la ripisylve	3 200	3 827
	TOTAL	**350 200**	**418 839**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
	2012					
	2013					
	2014					
	2015					
	2016	350 200				
	2017					

Maître d'ouvrage :

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau		B1	45
ME Sup.	Valousin	FRDR10709	Dépt	71
Mesure PDM				
Cours d'eau	Le Valousin			
Commune(s)	Bourgvilain		2015	P3

Intitulé du projet	Aménagement du seuil du moulin Arbillon

CONTEXTE

Description :

Le moulin d'Arbillon est en très bon état, il a été réhabilité en chambres d'hôtes. L'ouvrage partiteur, situé environ 400m en amont du moulin, constitue un ouvrage infranchissable pour les poissons. De plus, à l'étiage, il n'y a quasiment plus de débit dans le lit naturel.

Dans un premier temps, au regard des problématiques en présence, une étude préalable est indispensable pour identifier les possibilités d'aménagement dans le but de réduire les impacts sur le milieu aquatique. Dans un second temps, un réaménagement pourra être entrepris, susceptible de s'orienter selon les possibilités vers une simplification des ouvrages avec abaissement de la côte de retenue et aménagement d'un dispositif de franchissement piscicole fonctionnel.

Localisation :

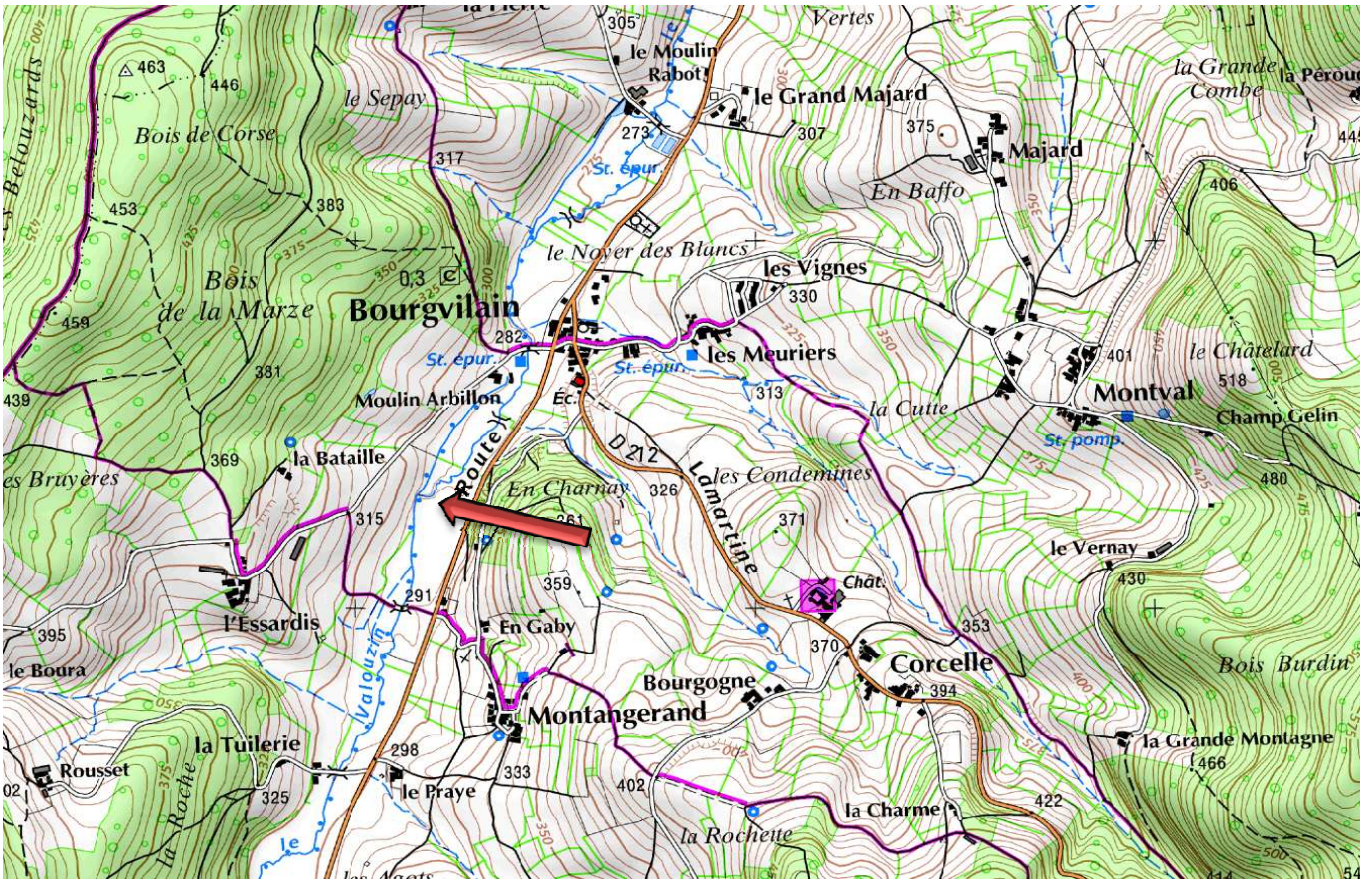

Objectifs :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau
2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles
3 - Rétablissement du transport solide

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1) Etude préalable		20 000	23 920
(2) Travaux		120 000	143 520
(3)			
	TOTAL	**140 000**	**167 440**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013					
	2014					
	2015	20 000		50%	30%	
	2016	120 000		50%	30%	
	2017					

Maître d'ouvrage :

Propriétaire ou collectivités

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau		B1	46
ME Sup.	Valousin	FRDR10709	Dépt	71
Mesure PDM				
Cours d'eau	Le Valousin			
Commune(s)	Bourgvilain		2015	P3

Intitulé du projet	Aménagement du lavoir de Bourgvilain

CONTEXTE

Description :

Le lavoir de Bourgvilain est alimenté par un seuil qui est infranchissable par les poissons. Il est donc proposé d'aménager l'ouvrage de sorte à restaurer à la continuité piscicole tout en préservant le patrimoine local.

Localisation :

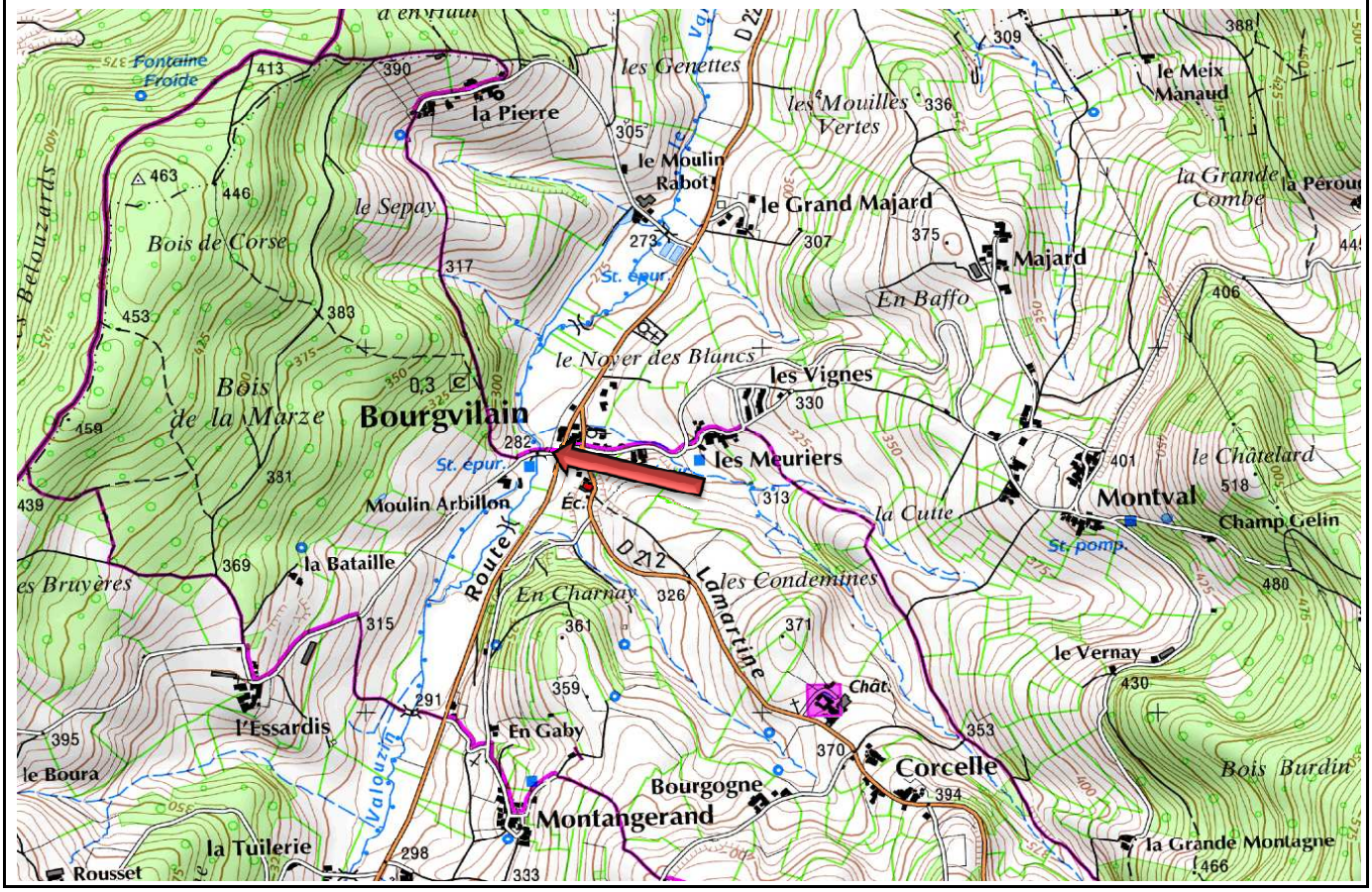

Objectifs :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau
2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles
3 - Rétablissement du transport solide

Conditions d'exécution :

Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1) Aménagement du lavoir		10 000	11 960
(2)			
(3)			
	TOTAL	**10 000**	**11 960**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013					
	2014					
	2015	10 000		50%	30%	
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Collectivités

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau		B1	47
ME Sup.	Valousin	FRDR10709	Dépt	71
Mesure PDM				
Cours d'eau	Le Valousin			
Commune(s)	Bourgvilain		2014	P3

Intitulé du projet	Aménagement du moulin Rabot

CONTEXTE

Description :

Le moulin Rabot est alimenté grâce à un ouvrage partiteur situé environ 400 m en amont. Cet ouvrage, constitué de trois déversoirs empierrés, est infranchissable par les poissons. Dans un premier temps, au regard des problématiques en présence, une étude préalable est indispensable pour identifier les possibilités d'aménagement dans le but de réduire les impacts sur le milieu aquatique. Dans un second temps, un réaménagement pourra être entrepris, susceptible de s'orienter selon les possibilités vers un effacement, une simplification des ouvrages avec abaissement de la côte de retenue et aménagement d'un dispositif de franchissement piscicole fonctionnel.

Localisation :

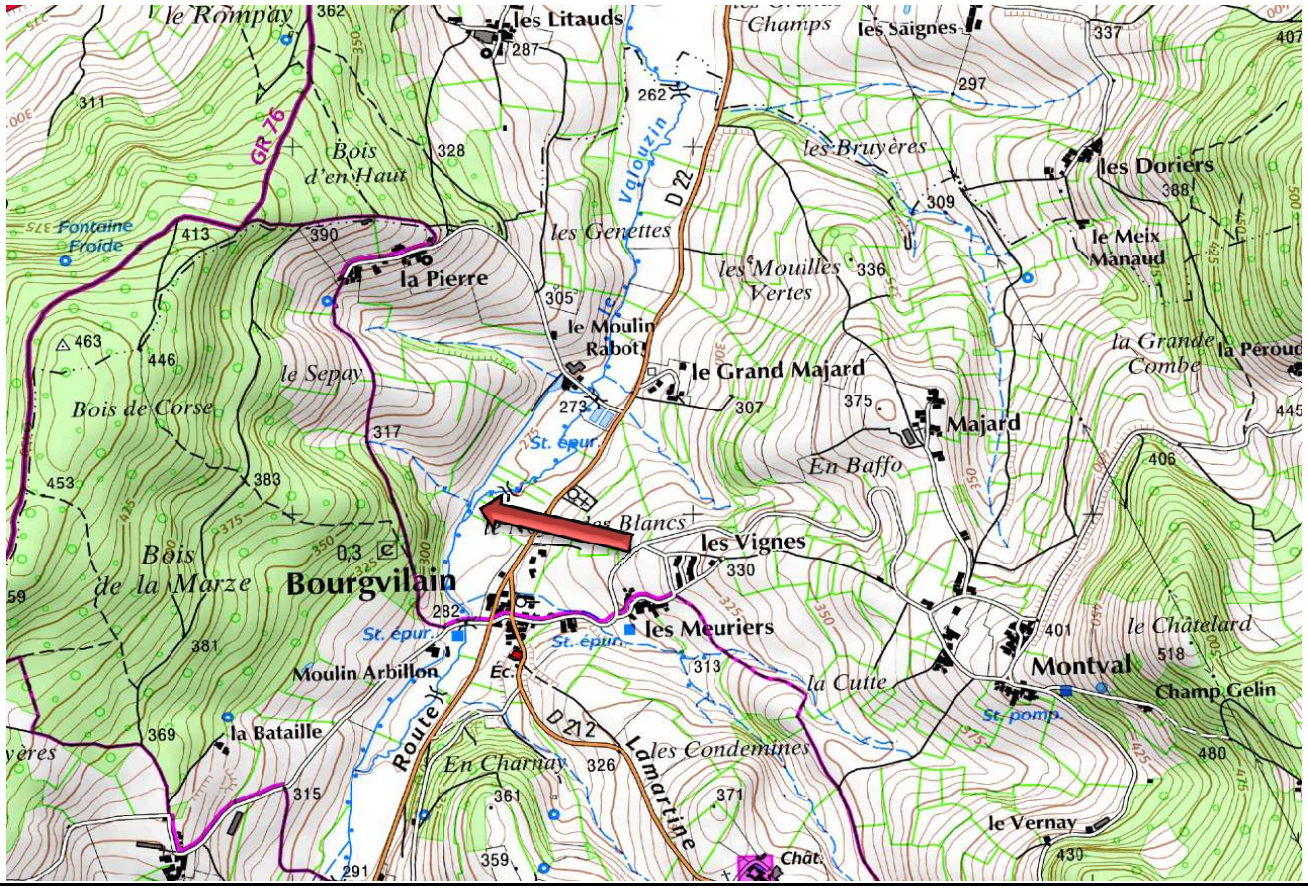

Objectifs :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau
2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles
3 - Rétablissement du transport solide

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Etude préalable	20 000	23 920
(2)	Travaux	80 000	95 680
(3)			
	TOTAL	**100 000**	**119 600**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013					
1	2014	20 000		50%	30%	
2	2015	80 000		50%	30%	
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Propriétaire ou collectivités

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau		B1	48
ME Sup.	Valousin	FRDR10709	Dépt	71
Mesure PDM				
Cours d'eau	Le Valousin			
Commune(s)	Bourgvilain - Sainte Cécile		2014	P3

Intitulé du projet	Restauration de la végétation rivulaire du Valousin

CONTEXTE

Description :

En aval du moulin Rabot, on observe localement une dominance de l'aulne. La ripisylve se constitue de cépées d'aulnes régulières avec une forte densité, sous ces formations assez denses, la strate arbustive est très clairsemée. Il est proposer d'améliorer la qualité de la ripisylve et de rééquilibrer l'éclairement du ruisseau en procédant à l'élagage de la ripisylve.

Linéaire concerné : 1 400 ml

Localisation :

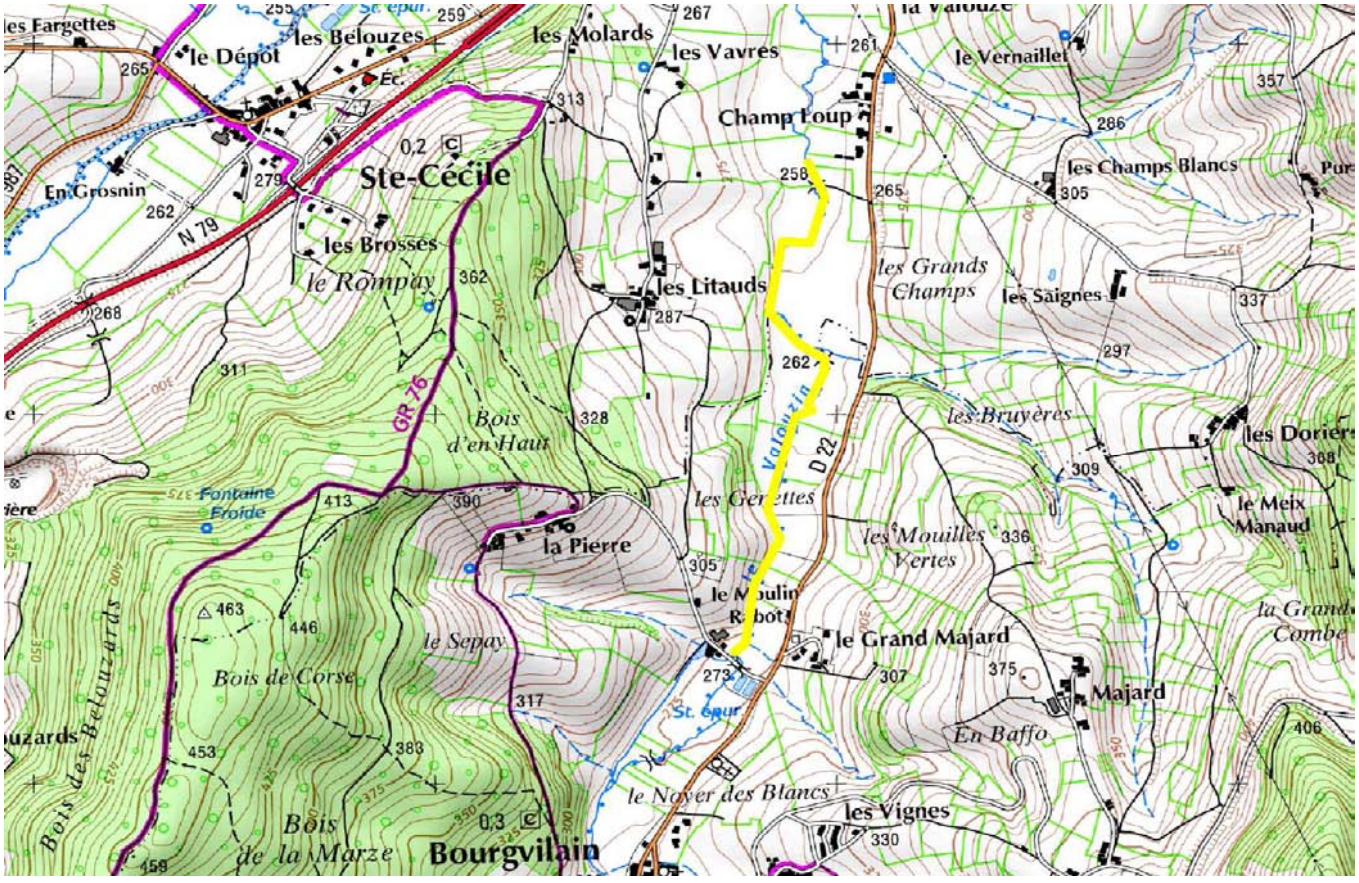

Objectifs :

1 - Amélioration qualitative de la ripisylve
2 - Rééquilibrage de l'éclairement du ruisseau

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG

Indicateurs d'efficacité :

Linéaire de berges entretenues

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1) Entretien de la ripisylve		5 000	5 980
(2)			
(3)			
	TOTAL	**5 000**	**5 980**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
	2012					
	2013					
	2014	5 000				
	2015					
	2016					

Maître d'ouvrage :

Collectivités

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques			CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau			B1	49
ME Sup.	Valousin		FRDR10709		
Mesure PDM	3C17	Restaurer les berges et/ou la ripisylve		Dépt	71
Cours d'eau	Le Valousin				
Commune(s)	Sainte Cécile			2012	P3

Intitulé du projet	Effacement de l'ouvrage du lavoir de Sainte Cécile

CONTEXTE

Description :

Le lavoir de Sainte Cécile est dégradé. Un ensemble de vannes et batardeaux constitue un ouvrage infranchissable pour les poissons. Il est proposé d'effacer cet ouvrage pour rétablir la continuité piscicole.

Localisation :

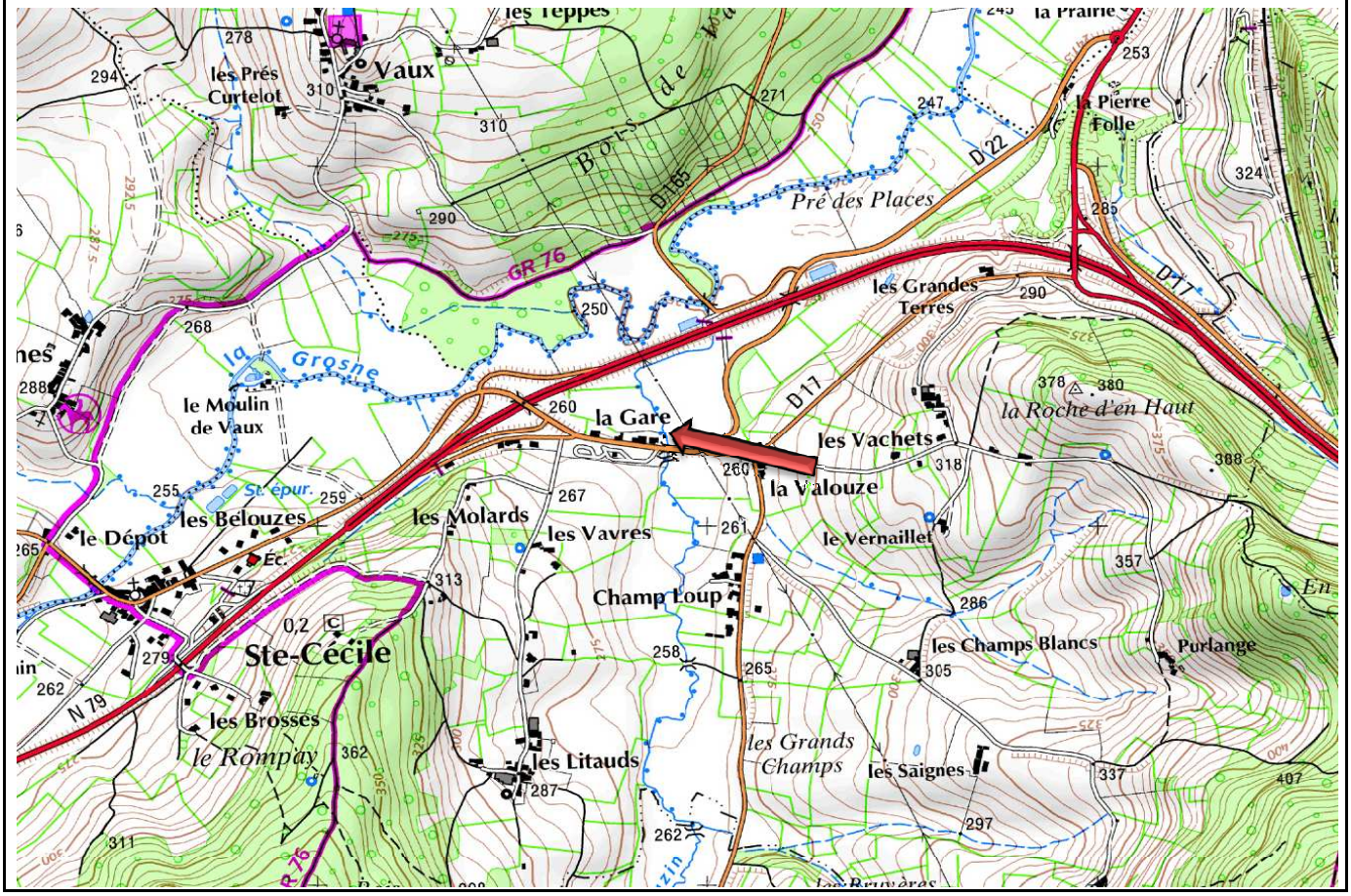

Objectifs :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau
2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles
3 - Rétablissement du transport solide

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1) Effacement de l'ouvrage		5 000	5 980
(2)			
(3)			
	TOTAL	**5 000**	**5 980**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012	5 000	20%	50%	30%	
	2013					
	2014					
	2015					
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Collectivités

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques			CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau			B1	50
ME Sup.	Valousin		FRDR10709		
Mesure PDM	3C17	Restaurer les berges et/ou la ripisylve		Dépt	71
Cours d'eau	Le Valousin				
Commune(s)	Sainte Cécile			2012	P3

Intitulé du projet	Effacement du seuil en pierres sèches

CONTEXTE

Description :

En amont immédiat de la confluence avec la Grosne, un seuil en pierres sèches constitue un ouvrage difficilement franchissable par les poissons. Il est proposé de rétablir la continuité piscicole en effaçant cet ouvrage.

Localisation :

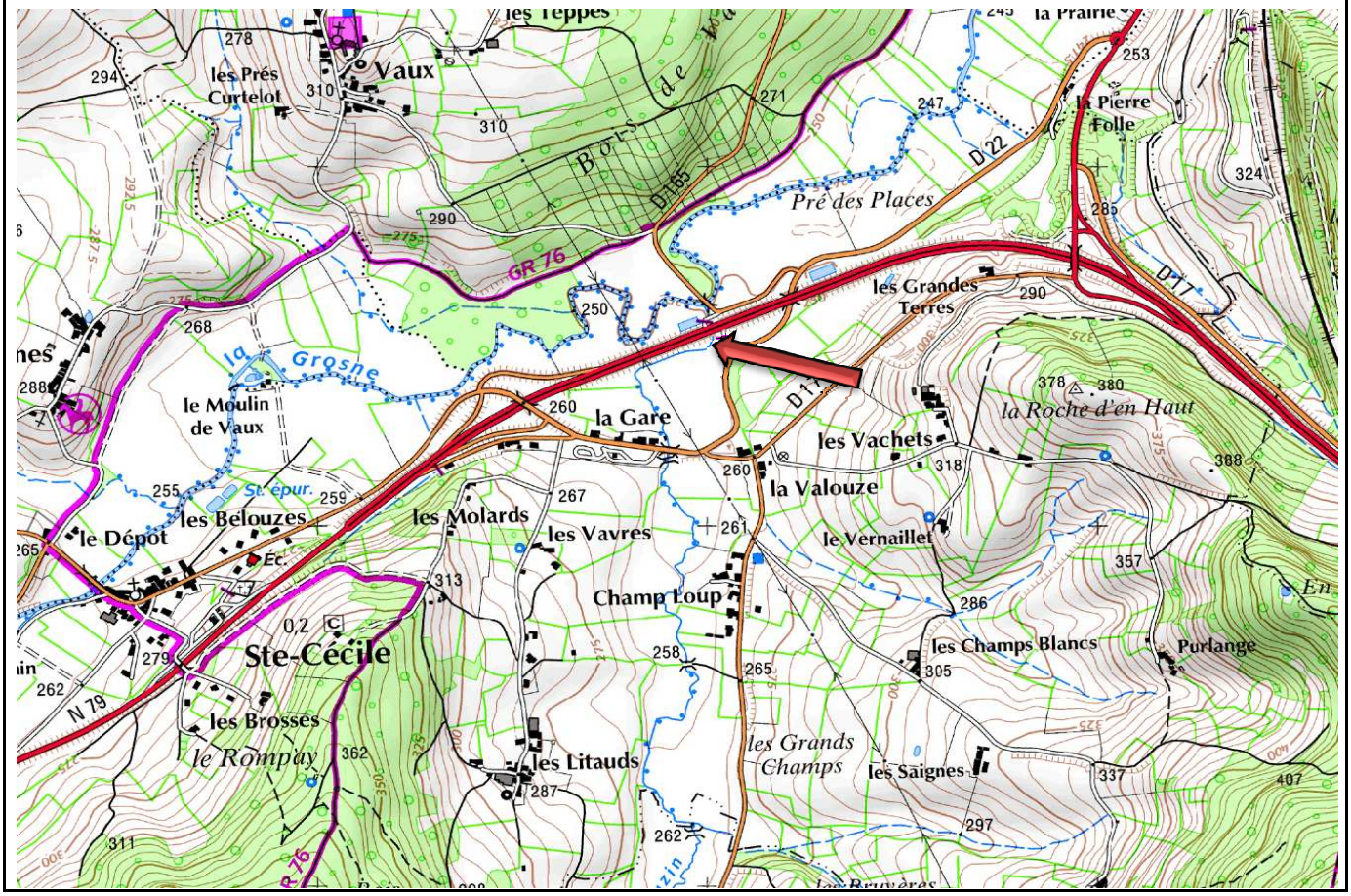

Objectifs :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau
2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles
3 - Rétablissement du transport solide

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1) Effacement du seuil en pierres sèches		2 000	2 392
(2)			
(3)			
	TOTAL	**2 000**	**2 392**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012	2 000	20%	50%	30%	
	2013					
	2014					
	2015					
	2016					

Maître d'ouvrage :

Propriétaire ou collectivités

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau		B1	51
ME Sup.	Guye	FRDR604	Dépt	71
Mesure PDM	3C13	Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole		
Cours d'eau	La Guye			
Commune(s)	Sainte Hélène		2012	P1

Intitulé du projet	**Effacement du partiteur de l'ancien moulin en Berthaud**

CONTEXTE

Contexte :

Sur la commune de Sainte Hélène, les ruines du partiteur de l'ancien moulin en Berthaud constituent un obstacle infranchissable pour la faune piscicole. Le moulin n'a plus d'usage, le bief est asséché et végétalisé. L'ancien ouvrage partiteur est détruit. Un important surcreusement s'est produit en aval immédiat créant une chute infranchissable.
Il est proposé de restaurer la continuité piscicole.

Localisation :

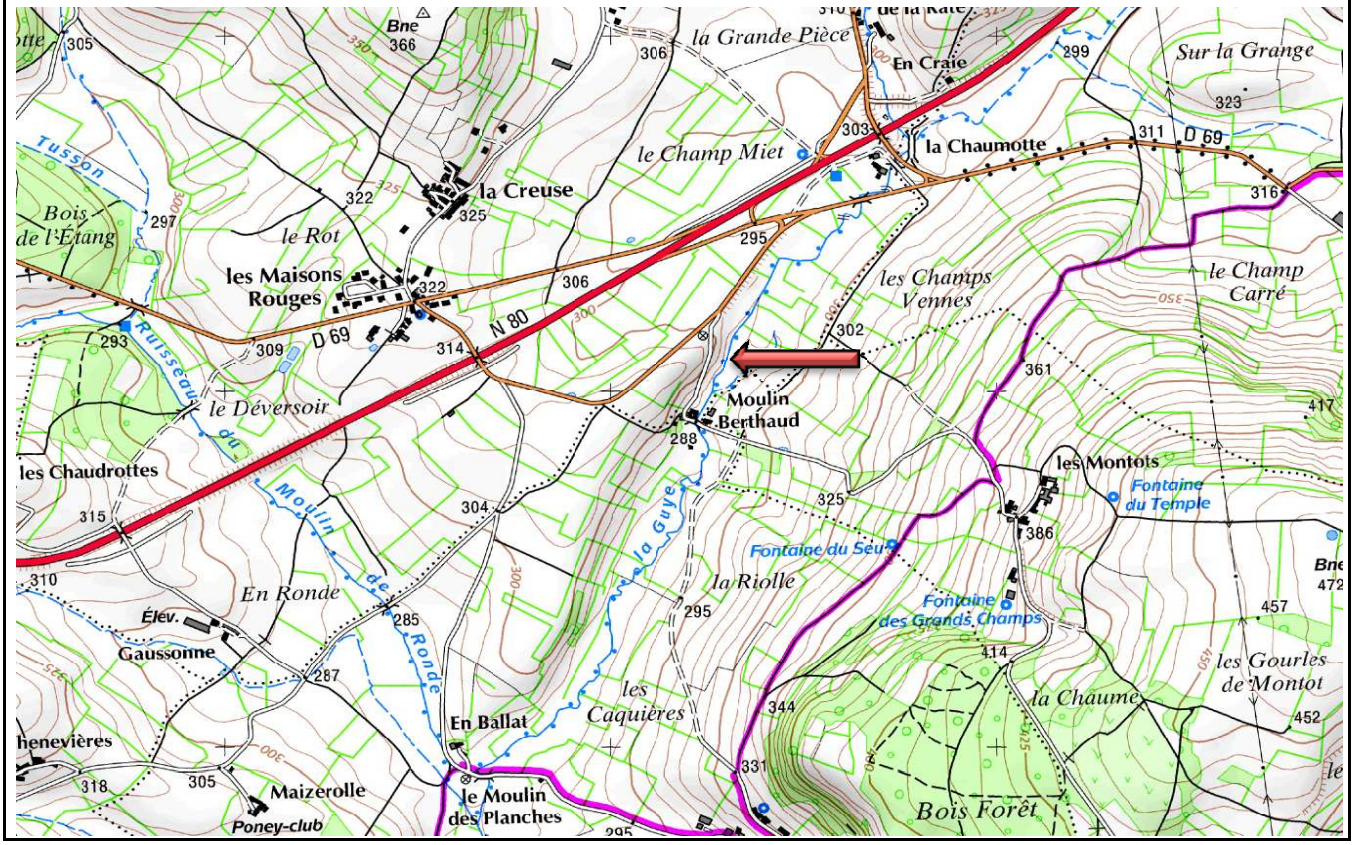

Objectifs :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau
2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1) Effacement du partiteur de l'ancien moulin en Berthaud		12 000	14 352
(2)			
	TOTAL	**12 000**	**14 352**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012	12 000	20%	50%	30%	
	2013					
	2014					
	2015					
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Propriétaire ou collectivités

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques			CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau			B1	52
ME Sup.	Guye		FRDR604		
Mesure PDM	3C17 3C13	Restaurer les berges et/ou la ripisylve Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole		Dépt	71
Cours d'eau	Guye				
Commune(s)	Sassangy - Cersot			2013	P1

Intitulé du projet	Restauration de la Guye à Sassangy

CONTEXTE

Description :

En aval de l'ancien moulin de Ballat, on observe une alternance de secteurs bordés d'une ripisylve arborée assez dense et de secteurs où seul quelques arbres isolés sont implantés sur les berges. Prés d'un kilomètre en amont de l'ancien moulin en Rivon, la Guye est détournée et canalisée pour amener l'eau jusqu'au moulin. La Guye se retrouve perchée et cloisonnée par un ouvrage infranchissable. L'eau n'est plus utilisée par le moulin. Plus à l'aval, le bief du moulin Pendant est comblé, l'eau de la Guye n'est plus utilisée, cependant un ancien ouvrage persiste dans le lit de la Guye. Cet ouvrage en partie détruit, est instable et est sensible aux embâcles.
L'action consiste à remettre la Guye dans le fond de vallée à hauteur du moulin en Rivon, à supprimer l'ancien ouvrage du moulin Pendant et à restaurer la végétation rivulaire entre "en Ballat" et le moulin Pendant (plantations, clôtures, abreuvoirs...).

Linéaire concerné : 2 500 ml

Localisation :

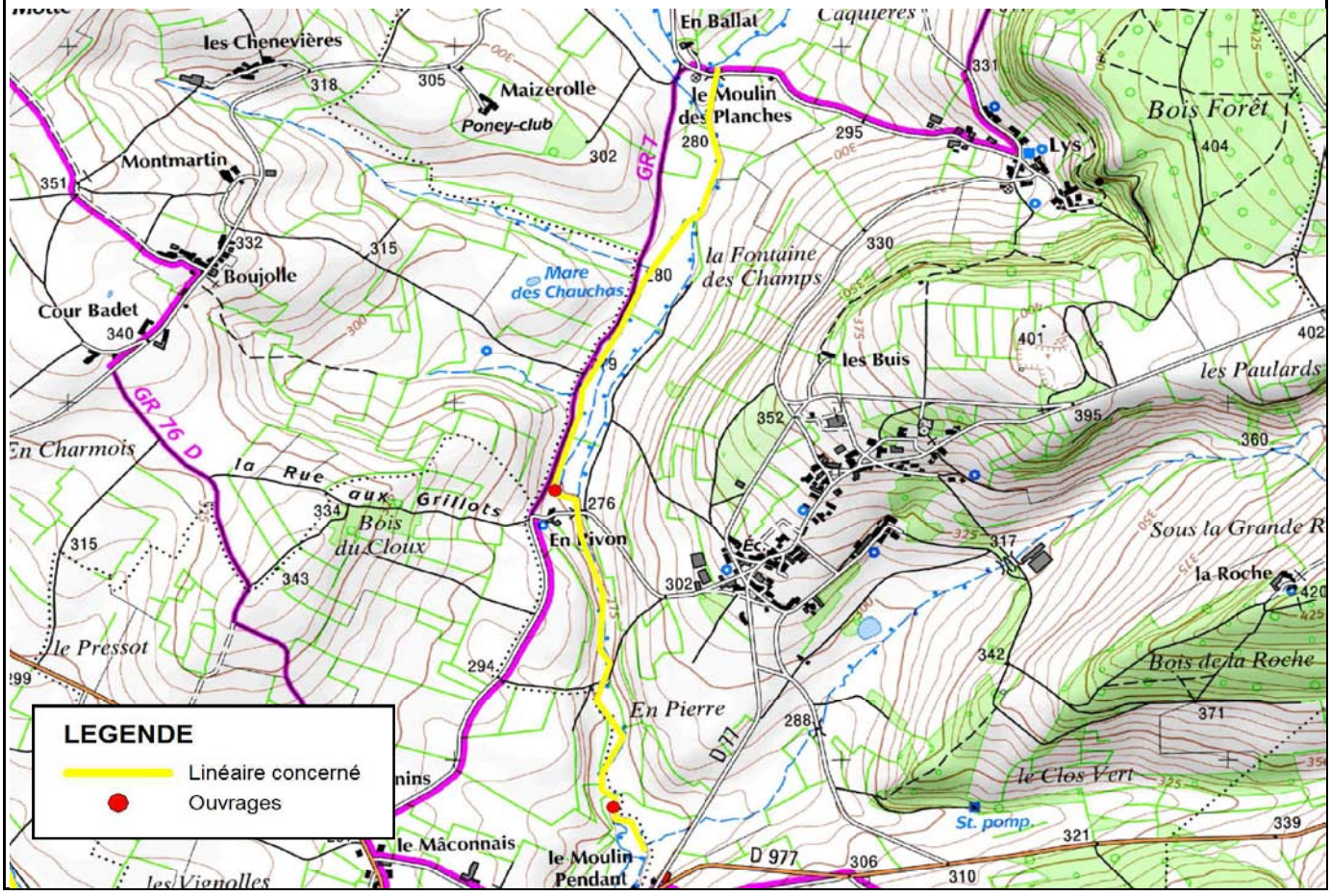

Objectifs :

1 - Restauration de la continuité écologique
2 - Restauration de la végétation rivulaire

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Linéaire de cours d'eau restauré

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Remise en place de la Guye dans son talweg originel au lieu-dit "en Rivon"	5 000	5 980
(2)	Effacement de l'ancien ouvrage du moulin Pendant	3 000	3 588
(3)	Restauration de la ripisylve	50 000	59 800
(4)			
	TOTAL	**58 000**	**69 368**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013	58 000	20 à 40%	30 à 50%	30%	
	2014					
	2015					
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Collectivités

Conditions d'aides :

L'Agence de l'eau RMC finance la restauration de la ripisylve à hauteur de 30%, la restauration physique des cours d'eau et la restauration de la continuité écologique à hauteur de 50%.

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques			CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau			B1	53
ME Sup.	Guye		FRDR604		
Mesure PDM	3C13	Stratégie de restauration de la continuité piscicole		Dépt	71
Cours d'eau	La Guye				
Commune(s)	Cersot			2012	P1

Intitulé du projet	Enlèvement du batardeau du lavoir de Cersot

CONTEXTE

Contexte :

Au centre du village de Cersot, près du lavoir, un seuil avec un batardeau constitue un ouvrage infranchissable par la faune piscicole. Pour rétablir la continuité piscicole, il suffit de retirer le batardeau.

Localisation :

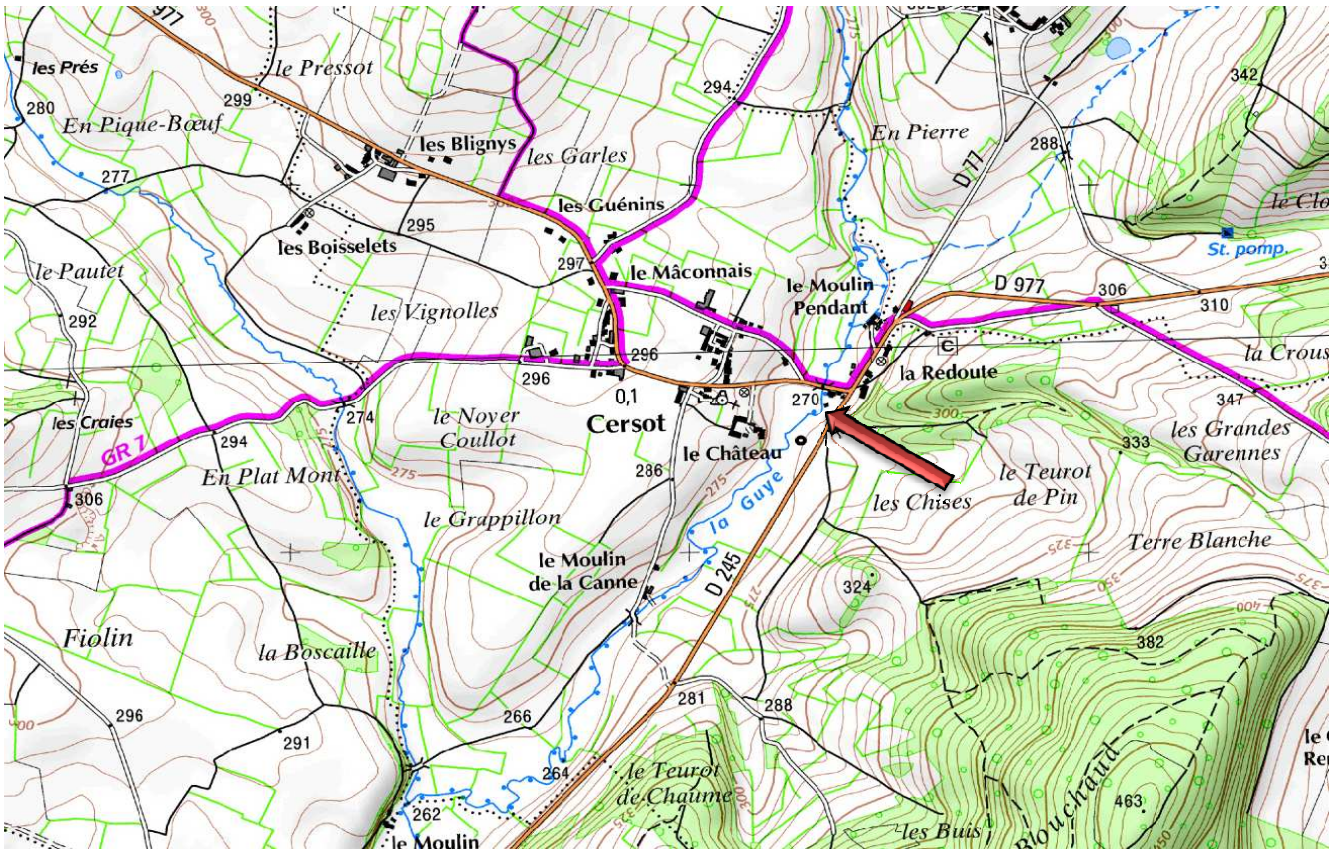

Objectifs :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau
2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Conditions d'exécution :

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1) Enlèvement du batardeau		-	-
(2)			
	TOTAL	**0**	**0**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière		
			M.O.	Financement public	Financement privé
	2012				
	2013				
	2014				
	2015				
	2016				
	2017				

Maître d'ouvrage :

Collectivités

Conditions d'aides :

Volet	**Préservation et restauration des milieux aquatiques**		**CODE**	
Thème	**Restauration de cours d'eau**		B1	54
ME Sup.	**Guye**	**FRDR604**		
Mesure PDM	**3C17** **3C13**	**Restaurer les berges et/ou la ripisylve** **Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole**	**Dépt**	71
Cours d'eau	**La Guye**			
Commune(s)	**Savianges - Germagny**		**2014**	**P1**

Intitulé du projet	**Restauration de la Guye entre le moulin de la Roche et le moulin Greuzard**

CONTEXTE

Description :

La végétation rivulaire de la Guye entre le moulin de Roche et le moulin Greuzard est fortement dégradée. De plus, deux ouvrages cloisonnent la Guye : le vannage du moulin de Dame Huguette et des poteaux électriques au niveau du moulin Greuzard.
L'action consiste à effacer les deux ouvrages infranchissables et à restaurer la végétation rivulaire (plantations, élagage, recépage, coupes sanitaires d'aulnes atteints par le phytophtora...).

Linéaire concerné : 3 200 ml

Localisation :

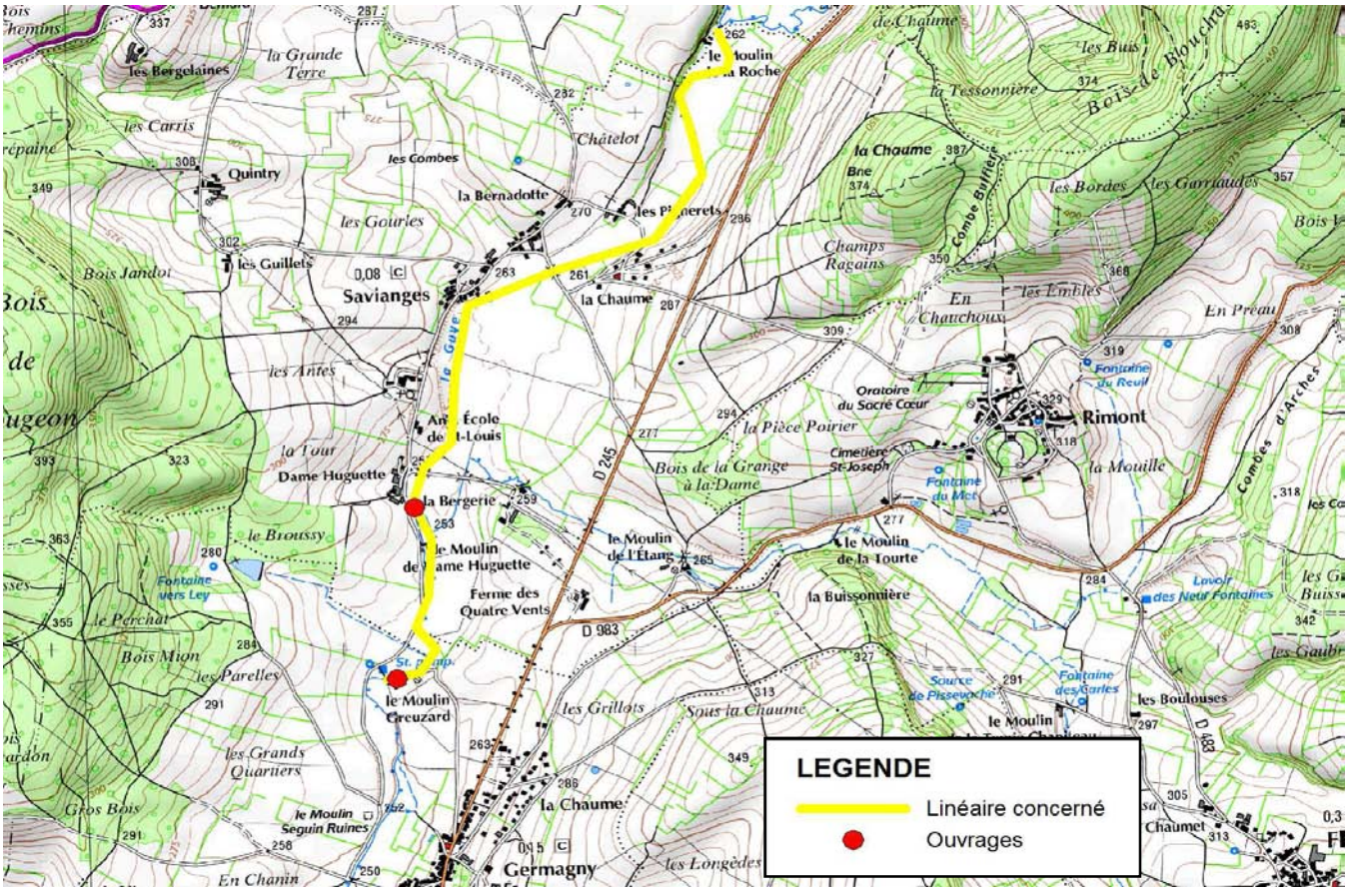

Objectifs :

1 - Restaurer la continuité écologique
2 - Restaurer la végétation rivulaire

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Linéaire de cours d'eau restauré

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Effacement du vannage du moulin Dame Huguette	5 800	6 937
(2)	Effacement des poteaux électrique au moulin Greuzard	2 500	2 990
(3)	Restauration de la végétation rivulaire	17 500	20 930
(4)			
	TOTAL	**25 800**	**30 857**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AE RMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013					
	2014	25 800	20 à 40%	30 à 50%	30%	
	2015					
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Propriétaire ou collectivités

Conditions d'aides :

L'Agence de l'eau RMC finance la restauration de la ripisylve à hauteur de 30%, la restauration physique des cours d'eau et la restauration de la continuité écologique à hauteur de 50%.

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques			CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau			B1	55
ME Sup.	Guye		FRDR604	Dépt	71
Mesure PDM	3C13	Stratégie de restauration de la continuité piscicole			
Cours d'eau	La Guye				
Commune(s)	Germagny			2012	P1

Intitulé du projet	**Retrait des poteaux EDF sur la Guye à Germagny**

CONTEXTE

Contexte :

A Germagny, au niveau du pont sur la Guye, un seuil, constitué d'un empilement de poteau EDF, constitue un ouvrage infranchissable pour la faune piscicole.
Pour rétablir la continuité écologique, il est proposé de retirer ces poteaux.

Localisation :

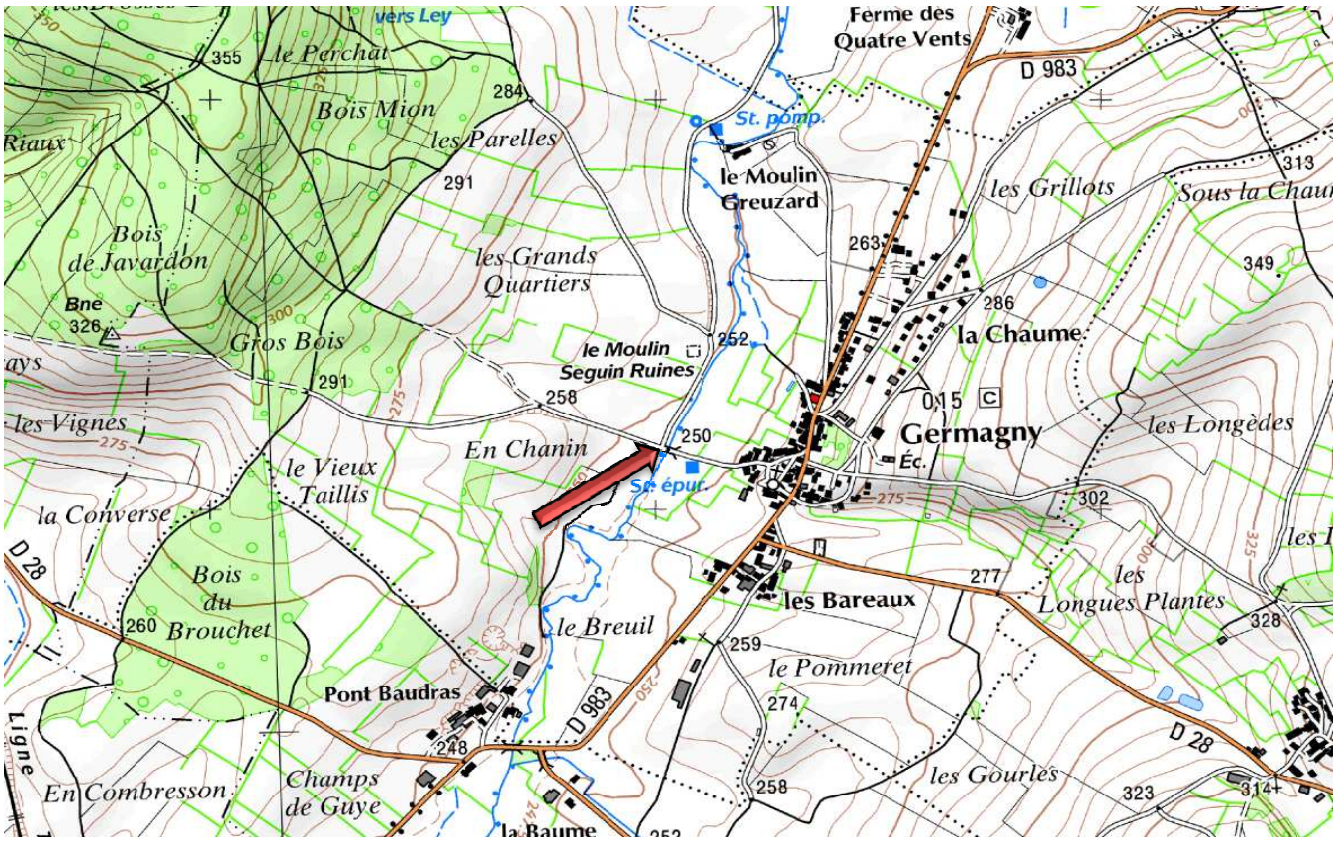

Objectifs :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau
2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1) Retrait de poteaux EDF		2 000	2 392
(2)			
	TOTAL	**2 000**	**2 392**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AE RMC	CRB, FEDER	
	2012	2 000	20%	50%	30%	
	2013					
	2014					
	2015					
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Collectivités

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques			CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau			B1	56
ME Sup.	Guye		FRDR604		
Mesure PDM	3C13	Stratégie de restauration de la continuité piscicole		Dépt	71
Cours d'eau	La Guye				
Commune(s)	Germagny			2013	P1

Intitulé du projet	**Effacement des ouvrages du moulin Gaudry**

CONTEXTE

Contexte :

Au niveau du moulin Gaudry, deux ouvrages perturbent la continuité écologique : un seuil en pierres non maçonnées et un mur en pierres. Il est proposé d'effacer ces deux ouvrages.

Localisation :

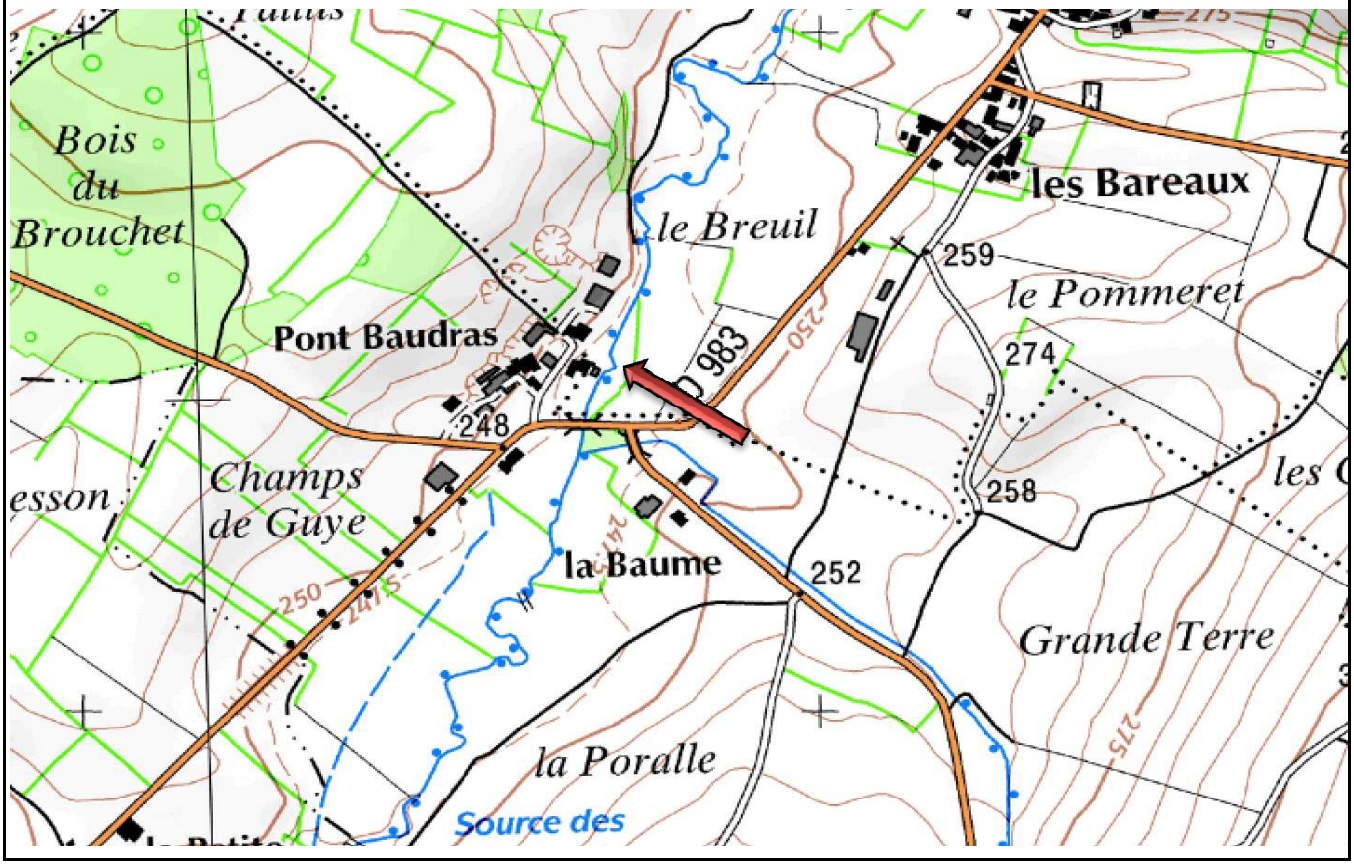

Objectifs :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau
2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1) Effacement des ouvrages du moulin Gaudry		4 000	4 784
(2)			
	TOTAL	**4 000**	**4 784**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013	4 000	20%	50%	30%	
	2014					
	2015					
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Propriétaire ou collectivités

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques			CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau			B1	57
ME Sup.	Guye		FRDR604		
Mesure PDM	3C17 3C13	Restaurer les berges et/ou la ripisylve Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole		Dépt	71
Cours d'eau	La Guye				
Commune(s)	Genouilly - Joncy			2012	P1

Intitulé du projet	Restauration de la Guye de Genouilly à Joncy

CONTEXTE

Description :

La végétation rivulaire entre Genouilly et Joncy est dégradée. On observe une alternance de zones ouvertes présentant un peuplement arboré très clairsemé à absent et une strate arbustive inexistante et de zones plus fermées bordées par une ripisylve dense sur les deux berges. Le gros point faible du tronçon est la présence quasi-continue du *Phytophtora alni* . La maladie a progressivement décimé l'ensemble des aulnes glutineux sur certains secteurs. La forte dominance de l'aulne notamment dans la partie amont du tronçon constitue un risque fort en terme de propagation de la maladie avec pour corolaire la destruction progressive de la strate arborée. Quelques massifs de renouée du Japon sont également présents à Genouilly.
De plus, le tronçon concerné est cloisonné par cinq ouvrages : seuil au centre de Genouilly, ouvrage du moulin de Fer, passerelle, vannage d'alimentation du moulin de Joncy et seuil au Breuil. Depuis fin 2010, le batardeau en bois du seuil au centre de Genouilly a été enlevé et a permis de restaurer la continuité piscicole. L'arasement complet du seuil en béton est envisagée. L'action consiste également à remplacer la passerelle et à restaurer la continuité écologique au niveau du moulin de Fer, du moulin de Joncy et du seuil du Breuil. Ces travaux seront accompagnés de la restauration et de l'entretien de la végétation rivulaire du tronçon (plantations, clôtures, abreuvoirs, coupes sanitaires des aulnes, élagage...).
Linéaire concerné : 7 200 ml

Localisation :

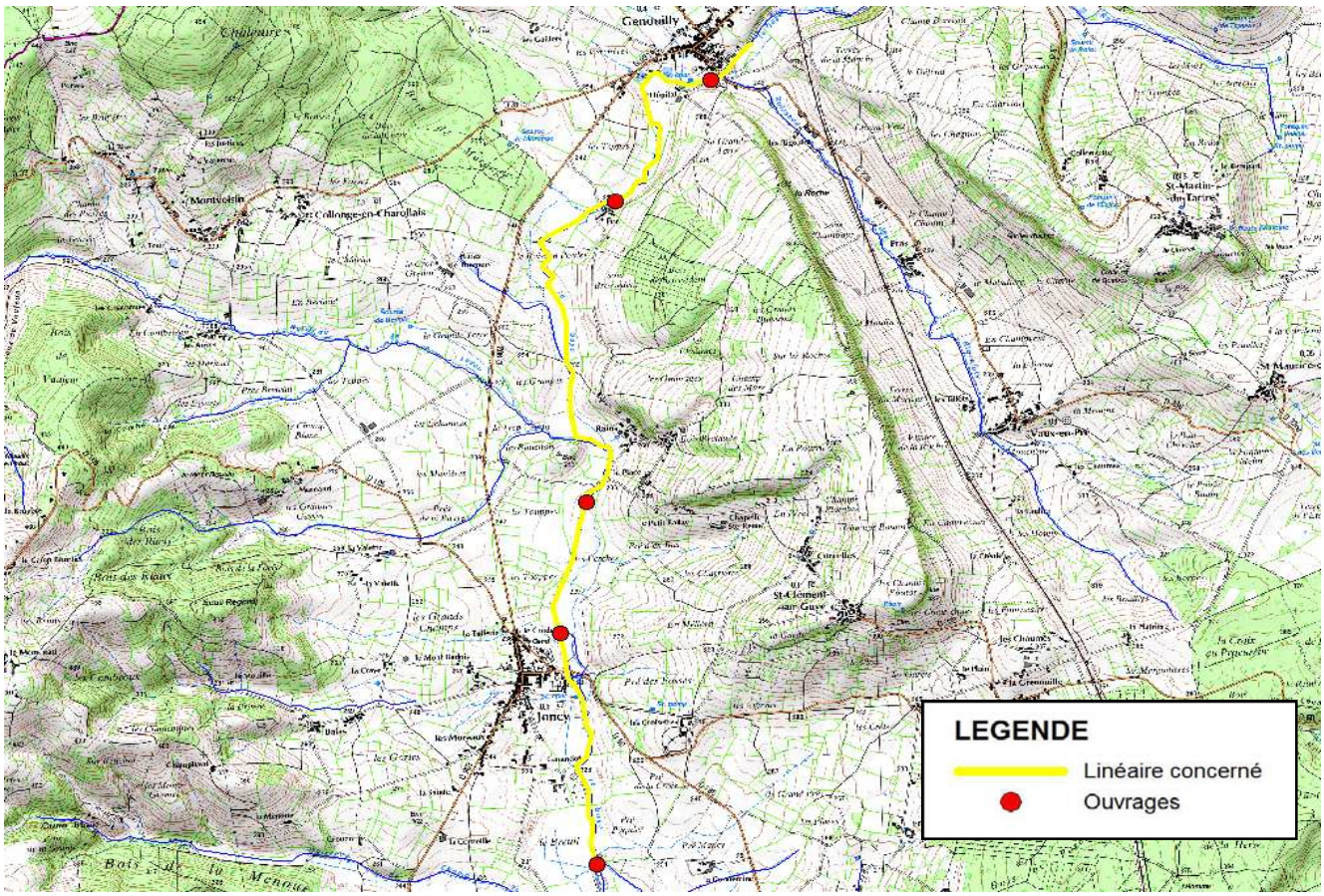

Objectifs :

1 - Restaurer la continuité écologique
2 - Restaurer la végétation rivulaire

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Linéaire de cours d'eau restauré

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(2)	Effacement du seuil au centre de Genouilly	3 000	3 588
(3)	Aménagement du moulin de Fer	16 000	19 136
(4)	Remplacement de la passerelle	10 000	11 960
(5)	Effacement du vannage du moulin de Joncy	100 000	119 600
(6)	Effacement du seuil du Breuil	4 000	4 784
(7)	Restauration de la végétation rivulaire	70 000	83 720
(8)			
(9)			
	TOTAL	**203 000**	**242 788**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012	50 000	20 à 40%	30 à 50%	30%	
	2013	153 000	20 à 40%	30 à 50%	30%	
	2014					
	2015					
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Propriétaire ou collectivités

Conditions d'aides :

L'Agence de l'eau RMC finance la restauration de la ripisylve à hauteur de 30%, la restauration physique des cours d'eau et la restauration de la continuité écologique à hauteur de 50%.

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques			CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau			B1	58
ME Sup.	Guye		FRDR604		
Mesure PDM	3C17	Restaurer les berges et/ou la ripisylve		Dépt	71
Cours d'eau	La Grosse Raie				
Commune(s)	Burzy			2015	P3

Intitulé du projet	Restauration de la Grosse Raie

CONTEXTE

Description :

A l'aval immédiat de la diffluence, la Grosse Raie s'apparente à un fossé agricole enherbé. Les berges sont herbacées, bordées d'une frange d'hélophytes. Il est proposé d'améliorer la ripisylve en mettant en défens les berges et en réalisant des plantations.

Linéaire concerné : 700 ml

Localisation :

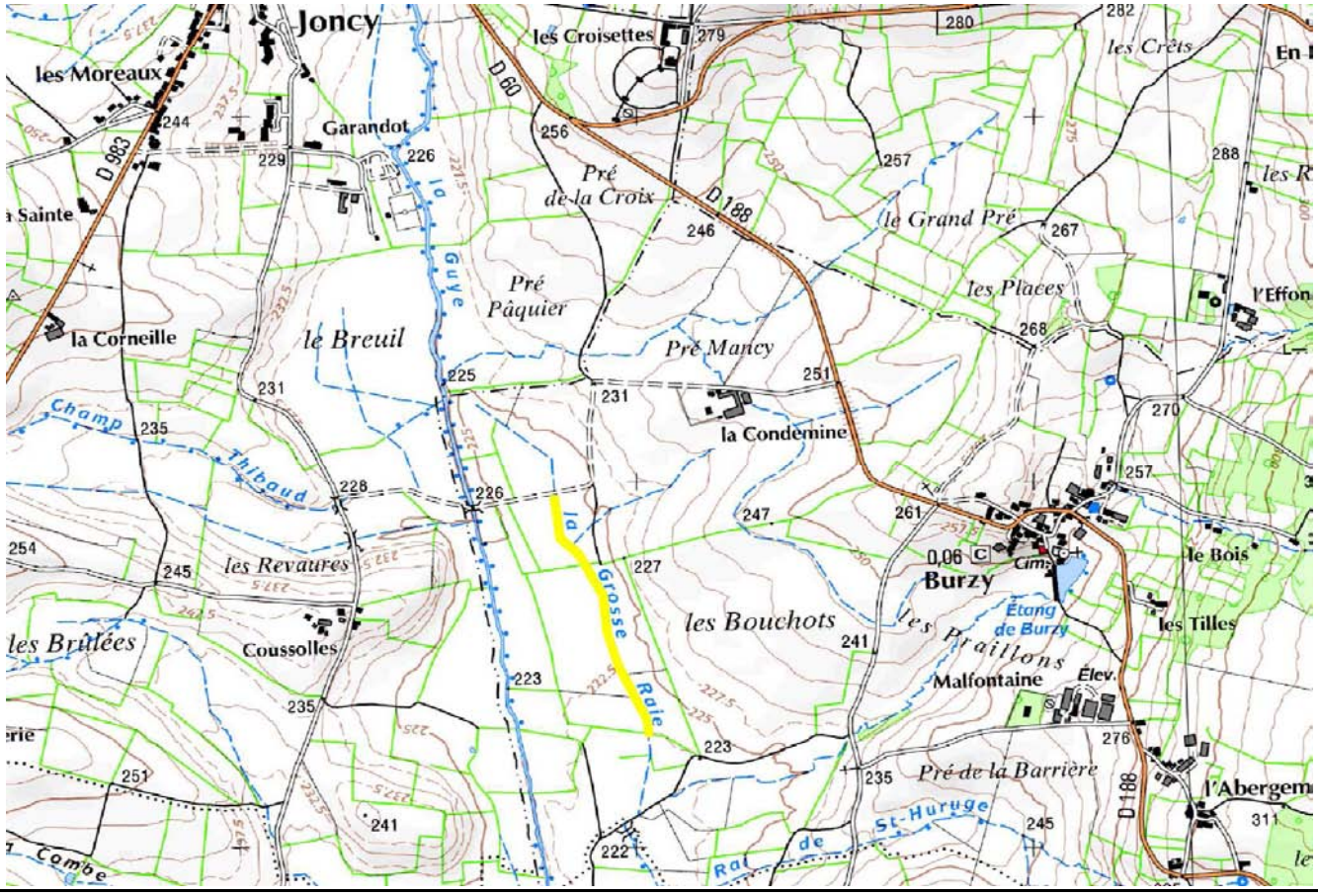

Objectifs :

1 - Amélioration qualitative de la ripisylve

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG

Indicateurs d'efficacité :

Linéaire de ripisylve restauré

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1) Plantations		7 000	8 372
(2) Clôtures		7 000	8 372
(3) Abreuvoirs		3 300	3 947
	TOTAL	**17 300**	**20 691**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013					
	2014					
	2015	17 300	40%	30%	30%	
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

SMAG

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques			CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau			B1	59
ME Sup.	Guye		FRDR604		
Mesure PDM	3C17	Restaurer les berges et/ou la ripisylve		Dépt	71
Cours d'eau	La Guye				
Commune(s)	Sigy le Chatel - Sailly			2014	P1

Intitulé du projet	Restauration de la Guye

CONTEXTE

Description :

La Guye, à hauteur de Sigy le Chatel et Sailly, présente un tracé en plan très rectiligne. Le lit est très uniforme (faciès d'écoulement, largeur, profondeur du lit) et très stable du point de vue hydrodynamique. Le cours d'eau est bordé d'une ripisylve arborée installée depuis longtemps au regard des classes d'âge représentées. On remarque très régulièrement la présence d'un empierrement disposé en bas de berge. Ces pierres ont été disposées par la main de l'Homme sans que l'on puisse dater précisément ces aménagements. D'après les éléments historiques disponibles, ce tronçon est probablement aménagé depuis le Moyen Âge. L'état sanitaire de la ripisylve est médiocre, le phytophtora est présent sur tout le linéaire. Il est proposé de restaurer la sinuosité du chenal d'étiage pour diversifier les vitesses de courant et les habitats. Pour cela, il est proposé de réduire la section d'écoulement d'étiage en mettant en place des déflecteurs. La végétation rivulaire sera également restaurée (élagage, recépage, coupes sanitaires des aulnes atteints par le phytophtora).
Linéaire concerné : 3 000 ml (de la confluence avec la Feuillouse à la RD 173).

Localisation :

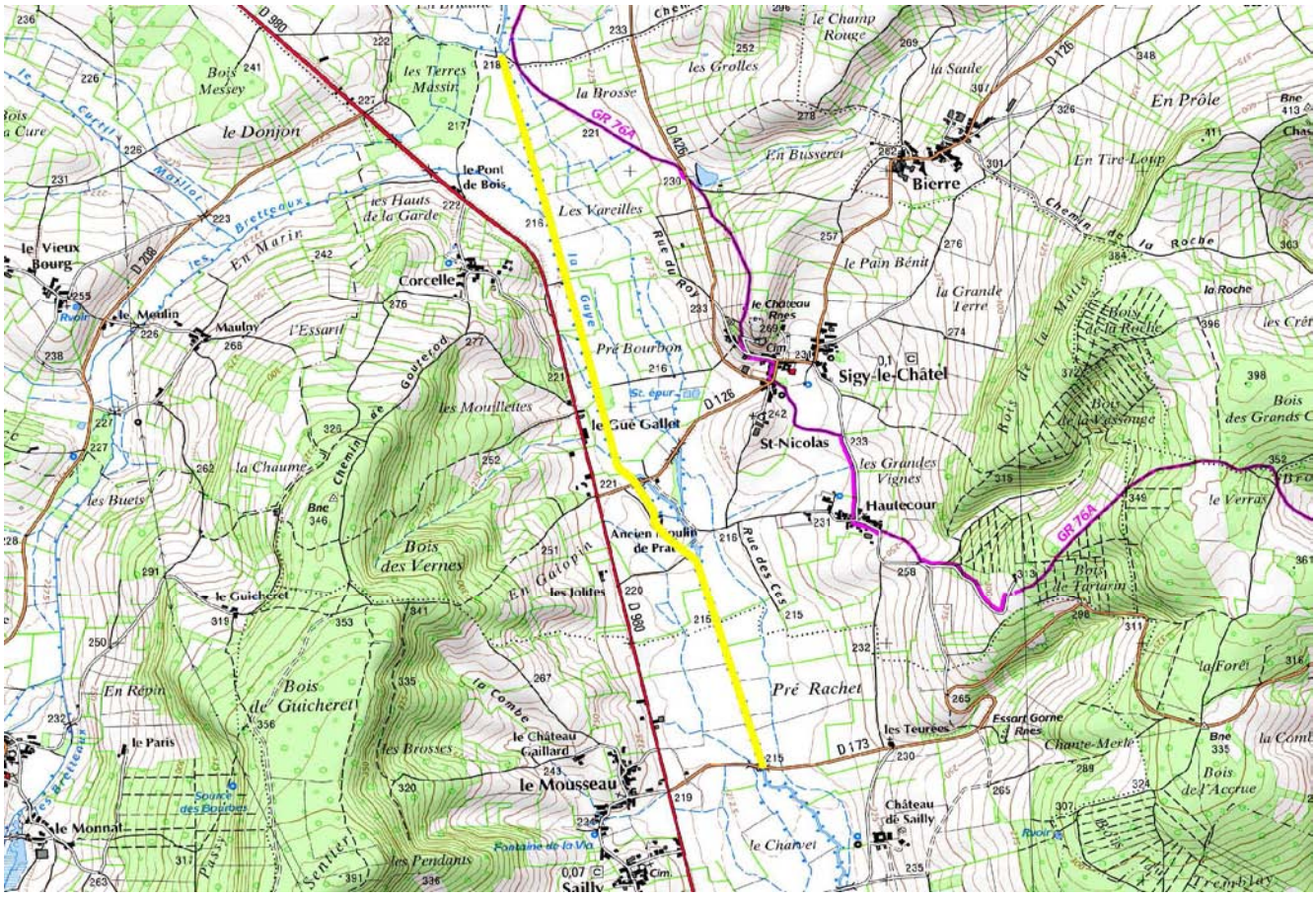

Objectifs :

1 - Diverfication des vitesses de courant et des habitats aquatiques
2 - Entretien des arbres vieillissants
3 - Lutte contre le phytophtora

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Linéaire de cours d'eau restauré

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Restauration de la sinuosité du chenal d'étiage	230 000	275 080
(2)	Restauration de la végétation rivulaire	14 000	16 744
(3)			
(4)			
	TOTAL	**244 000**	**291 824**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013					
	2014	244 000	20 à 40%	30 à 50%	30%	
	2015					
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

SMAG

Conditions d'aides :

L'Agence de l'eau RMC finance la restauration de la ripisylve à hauteur de 30%, la restauration physique des cours d'eau et la restauration de la continuité écologique à hauteur de 50%.

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau		B1	60
ME Sup.	Malenne	FRDR10575	Dépt	71
Mesure PDM				
Cours d'eau	La Malenne			
Commune(s)	Marcilly les Buxy		2015	P3

Intitulé du projet	Aménagement du radier de pont de la RD 977

CONTEXTE

Contexte :

Le radier du pont de la RD 977 sur la Malenne constitue un obstacle infranchissable pour la faune piscicole. Il est proposé de restaurer la continuité piscicole en aménageant un dispositif de franchissement.

Localisation :

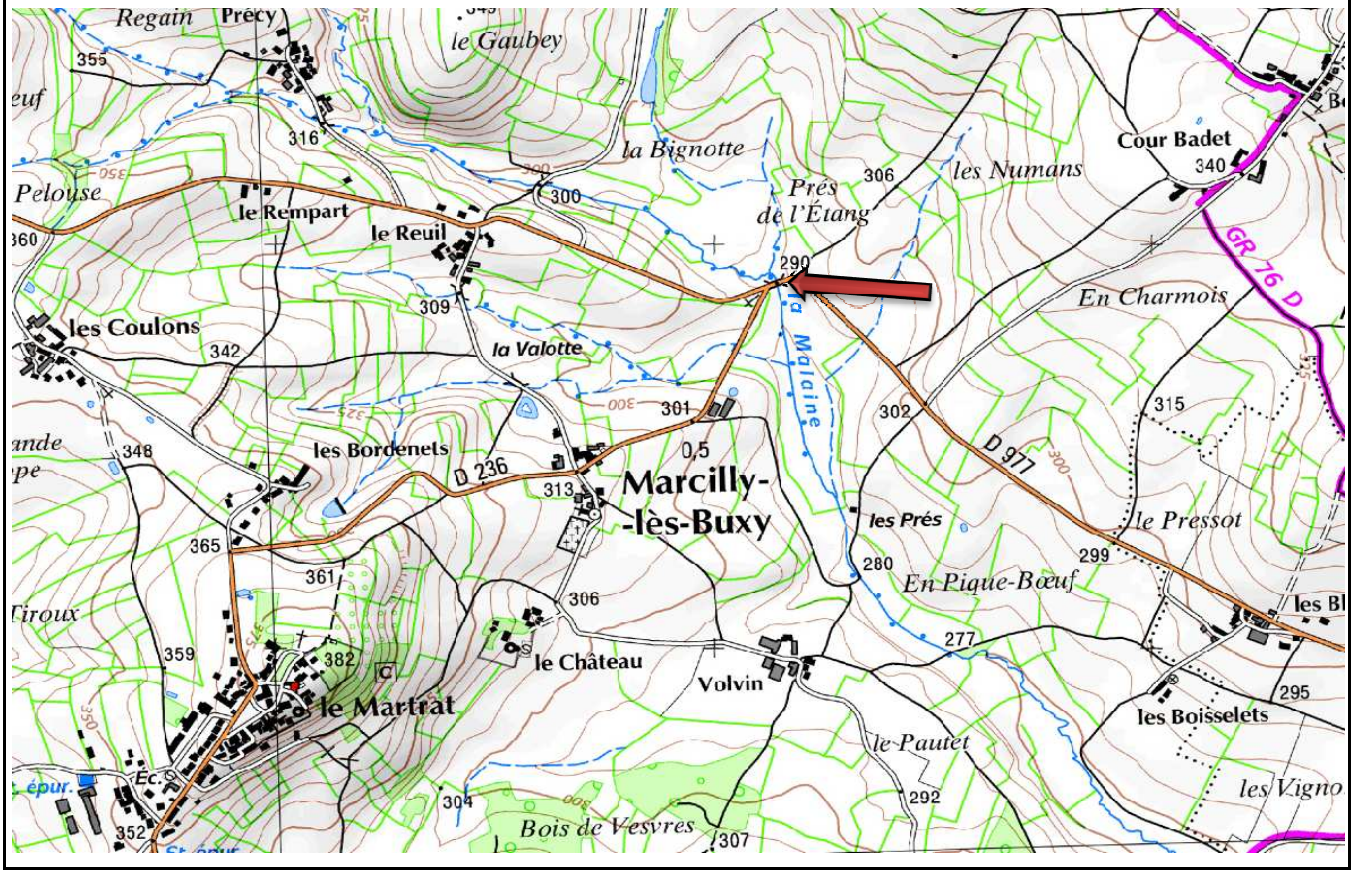

Objectifs :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau
2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1) Aménagement d'un dispositif de franchissement : étude et travaux		40 000	47 840
(2)			
	TOTAL	**40 000**	**47 840**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC		
	2012					
	2013					
	2014					
1	2015	40 000	50%	50%		
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Département de Saône et Loire

Conditions d'aides :

Volet	**Préservation et restauration des milieux aquatiques**		**CODE**	
Thème	**Restauration de cours d'eau**		B1	61
ME Sup.	**Malenne**	**FRDR10575**	**Dépt**	71
Mesure PDM				
Cours d'eau	**La Malenne**			
Commune(s)	**Marcilly les Buxy**		**2015**	**P3**

Intitulé du projet	**Reconstitution d'une ripisylve sur la Malenne**

CONTEXTE

Description :

La ripisylve sur la partie amont de la Malenne est globalement dégradée. Sur certains secteurs, elle est très clairsemée voire absente en raison d'un piétinement important des berges par les bovins.
L'action consiste à reconstituer une ripisylve par mise en défens des berges et plantations.

Linéaire concerné : 900 ml

Localisation :

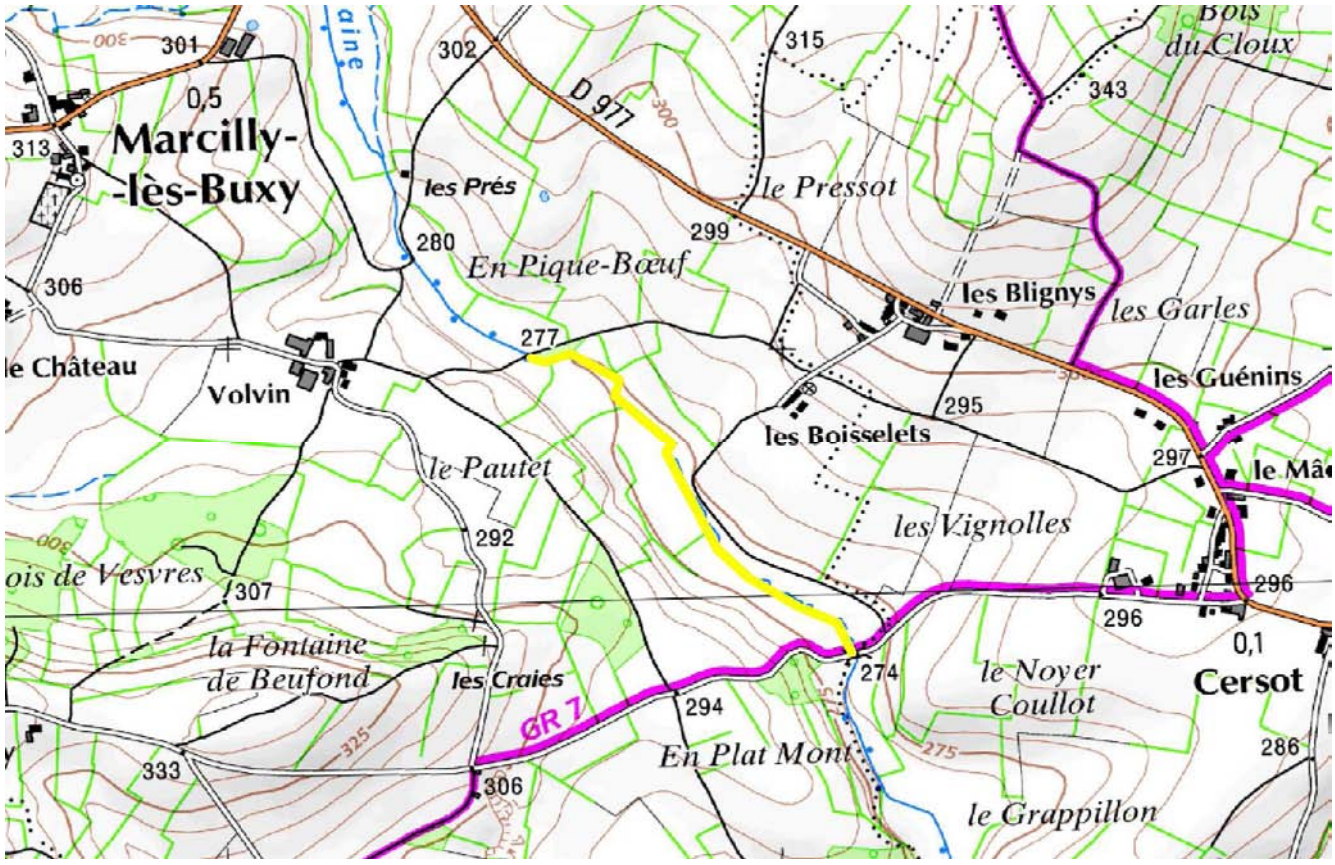

Objectifs :

1 - Reconstitution d'une ripisylve

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG

Indicateurs d'efficacité :

Linéaire de cours d'eau restauré

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Plantations	7 000	8 372
(2)	Clôtures	7 000	8 372
(3)	Abreuvoirs	3 500	4 186
	TOTAL	**17 500**	**20 930**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013					
	2014					
	2015	17 500	40%	30%	30%	
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Collectivités

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau		B1	62
ME Sup.	Brennon	FRDR11755	Dépt	71
Mesure PDM				
Cours d'eau	Le Brennon			
Commune(s)	Saint Micaud - Le Puley - Genouilly		2013	P2

Intitulé du projet	Restauration du Brennon

CONTEXTE

Description :

La végétation rivulaire du Brennon est très dégradée. Le ruisseau traverse alternativement des zones de pâtures avec une ripisylve quasiment absente et des zones bordées d'une ripisylve arborée assez dense. Le problème majeur de ce tronçon est la présence importante du *Phytophtora alni* . Le nombre d'arbres atteints est assez conséquent : plus de 200 aulnes glutineux atteints ou déjà morts sur pied. La dominance de l'aulne aggrave sérieusement les risques de propagation de la maladie vers les aulnes encore sains.
Trois ouvrages ont également été recensés sur le ruisseau du Brennon : un dalot à trois arches sur la route d'accès au Guidon et deux passerelles sur la partie aval.
L'action consiste à rétablir la continuité piscicole et à restaurer la végétation rivulaire (plantations, clôtures, abreuvoirs, coupes sanitaires des aulnes atteints par le *Phytophtora alni* , élagage, recépage...).

Linéaire concerné : 8 200 ml

Localisation :

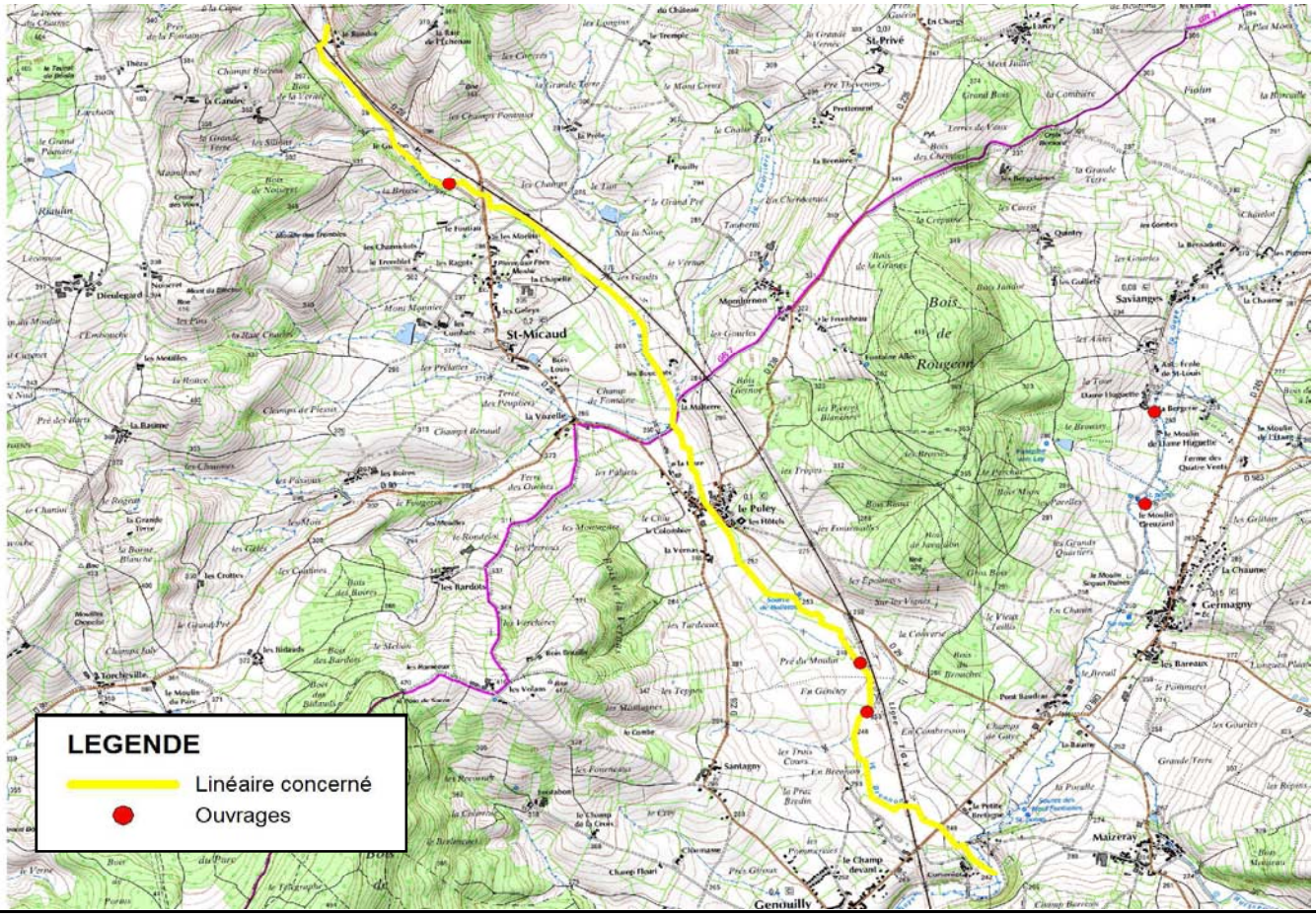

Objectifs :

1 - Restauration de la continuité piscicole
2 - Restauration de la végétation rivulaire

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Linéaire de cours d'eau restauré

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Aménagement ou remplacement du dalot	7 000	8 372
(2)	Remplacement des 2 passerelles	10 000	11 960
(3)	Plantations, clôtures, abreuvoirs	41 000	49 036
(4)	Coupes sanitaires des aulnes atteints par le *Phytophtora alni*	11 000	13 156
(5)	Elagage, recépage…	16 000	19 136
	TOTAL	**85 000**	**101 660**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013	85 000	20 à 70%	0 à 50%	30%	
	2014					
	2015					
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Collectivités

Conditions d'aides :

L'Agence de l'eau RMC finance la restauration de la ripisylve à hauteur de 30%, la restauration physique des cours d'eau et la restauration de la continuité écologique à hauteur de 50%. L'Agence de l'eau n'aide pas l'entretien de la ripisylve et la lutte contre le Phytophtora alni.

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau		B1	63
ME Sup.	Rigoulots	FRDR10597	Dépt	71
Mesure PDM				
Cours d'eau	Le ruisseau des Rigoulots			
Commune(s)	Genouilly		2015	P3

Intitulé du projet	Restauration de la végétation rivulaire du ruisseau des Rigoulots

CONTEXTE

Description :

En aval du hameau de Pras, la densité de la ripisylve arborée est faible, de longs linéaires sont totalement dépourvus de strates arbustive et arborée. En aval de la ligne TGV, le ruisseau des Rigoulots est de nouveau bordé par une ripisylve continue et dense, dominé par l'aulne, dont certains sujets sont atteints par le Phytophtora alni. En amont de Genouilly, peu avant la confluence avec la Guye, le ruisseau traverse une zone de pâturage avec une ripisylve clairsemée. La strate arbustive est absente.
L'action consiste à restaurer la végétation rivulaire (plantations, clôtures, abreuvoirs, coupes sanitaires des aulnes atteints par le *Phytophtora alni* ...).

Linéaire concerné : 1 800 ml

Localisation :

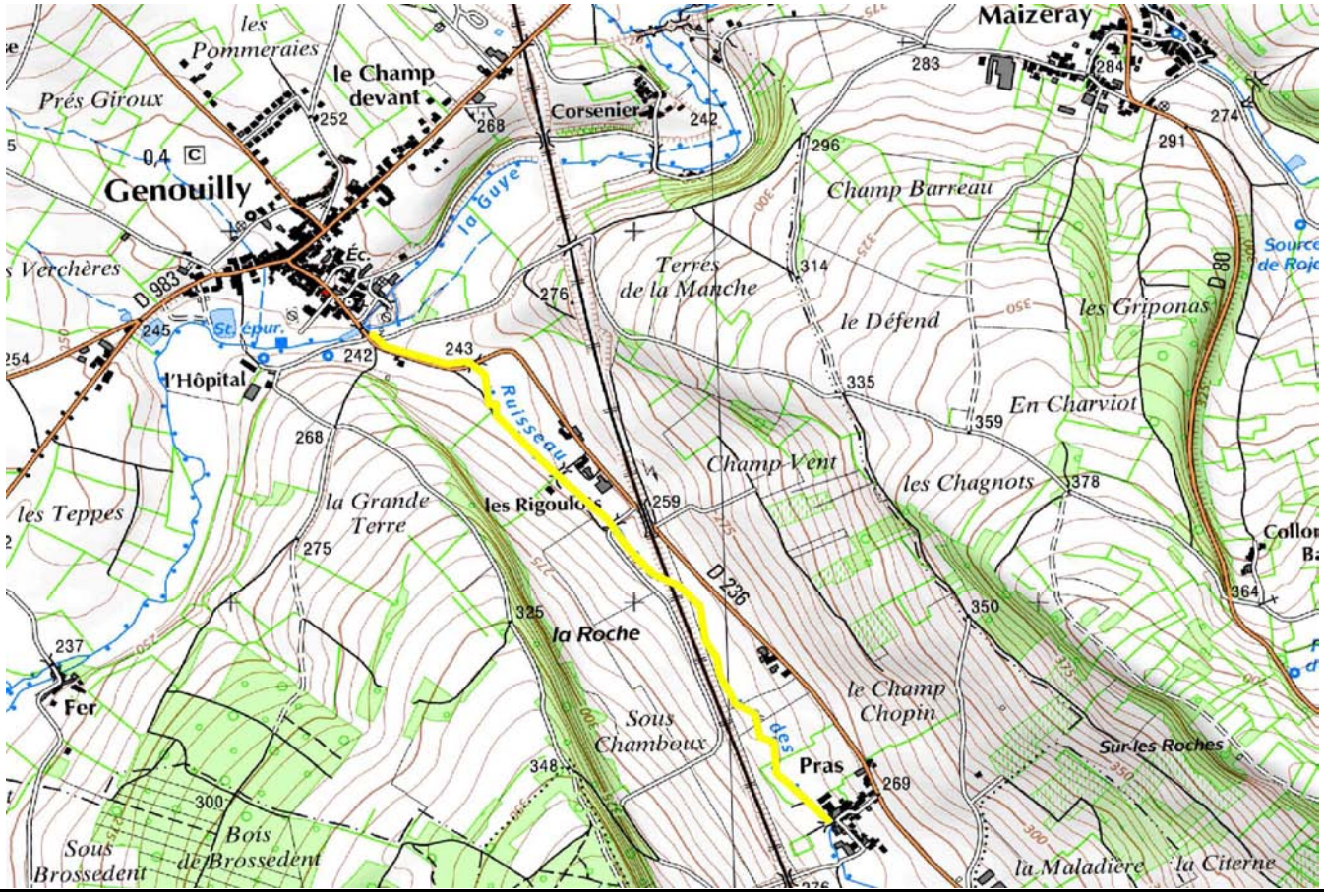

Objectifs :

1 - Restaurer la végétation rivulaire du ruisseau des Rigoulots

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG

Indicateurs d'efficacité :

Linéaire de cours d'eau restauré

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Plantations	9 000	10 764
(2)	Clôtures	8 000	9 568
(3)	Abreuvoirs	3 700	4 425
(4)	Coupes sanitaires des aulnes atteints par le phytophtora	1 000	1 196
(5)			
	TOTAL	**21 700**	**25 953**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013					
	2014					
	2015	21 700	40%	30%	30%	
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Collectivités

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau		B1	64
ME Sup.	Petite Guye	FRDR10018	Dépt	71
Mesure PDM				
Cours d'eau	Le ruisseau des Bretteaux			
Commune(s)	Saint Martin de Salencey		2014	P3

Intitulé du projet	Restauration de la végétation rivulaire du ruisseau des Bretteaux

CONTEXTE

Description :

La ripisylve sur le ruisseau des Bretteaux est réduite, voire absente, dans le secteur amont. Cette faible colonisation résulte du pâturage et de l'accès des bovins au ruisseau.
L'action proposée consiste à reconstituer une ripisylve fonctionnelle le long du ruisseau des Bretteaux (plantations, clôtures, abreuvoirs...).

Linéaire concerné : 1 450 ml

Localisation :

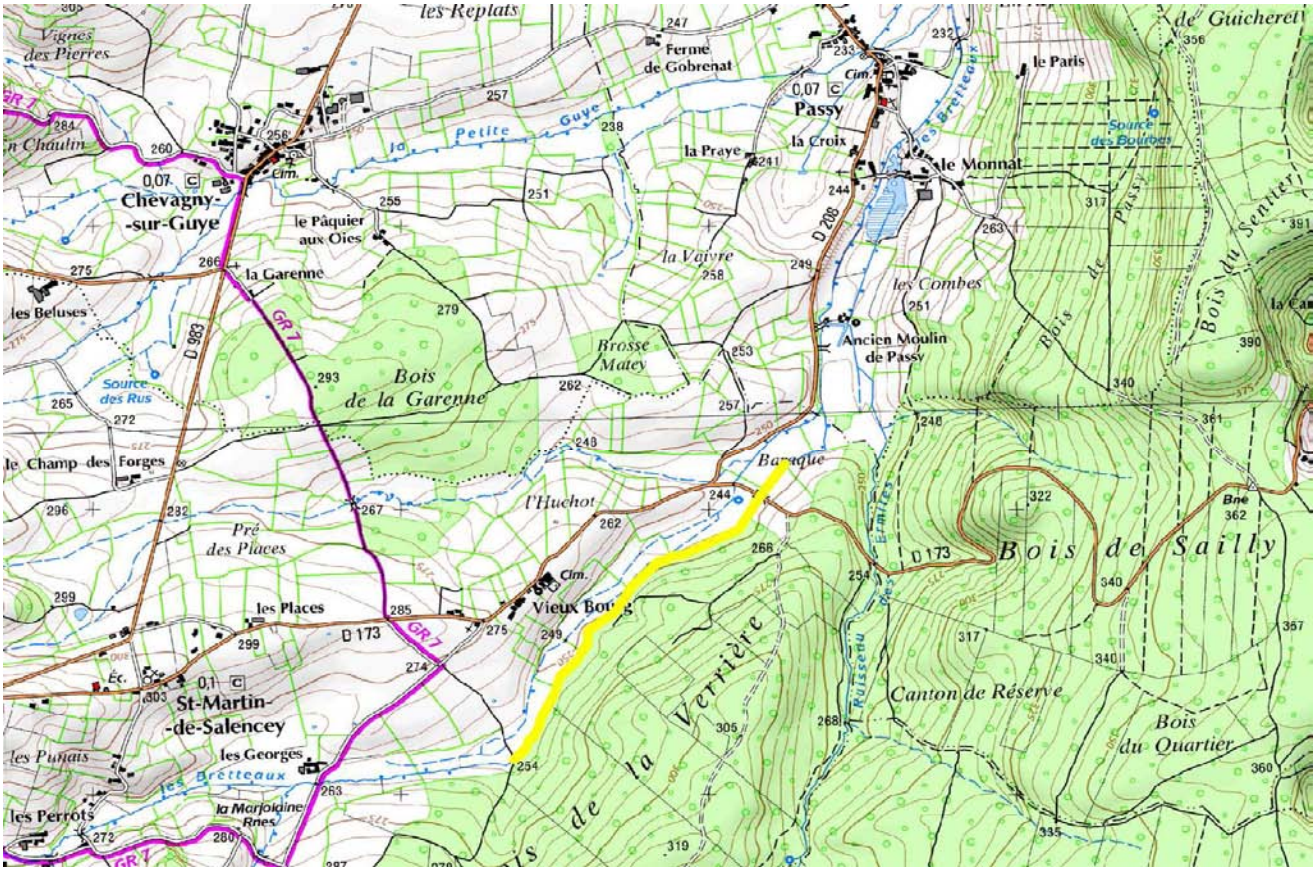

Objectifs :

1 - Restaurer la végétation rivulaire

Conditions d'exécution :

Elaboration d'un DIG

Indicateurs d'efficacité :

Linéaire de cours d'eau restauré

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Plantations	14 500	17 342
(2)	Clôtures	18 800	22 485
(3)	Abreuvoirs	9 000	10 764
	TOTAL	**42 300**	**50 591**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013					
	2014	42 300	40%	30%	30%	
	2015					
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Collectivités

Conditions d'aides :

Volet	**Préservation et restauration des milieux aquatiques**			**CODE**	
Thème	**Restauration de cours d'eau**			B1	65
ME Sup.	**Gande**		**FRDR10358**		
Mesure PDM	**3C17**	**Restaurer les berges et/ou la ripisylve**		**Dépt**	71
Cours d'eau	**La Gande**				
Commune(s)	**Pressy sous Dondin - Saint Vincent des Prés**			**2015**	**P3**

Intitulé du projet	**Restauration de la végétation rivulaire de la Gande**

CONTEXTE

Description :

En amont et en aval du Grand Moulin, la Gande est un ruisselet souvent dépourvu de toute ripisylve. La pression du paturage interdit tout développement des strates arbustive et arborée.
Il est proposé de restaurer une végétation rivulaire en mettant en défens les berges et en procédant à des plantations.

Linéaire concerné : 1 500 ml

Localisation :

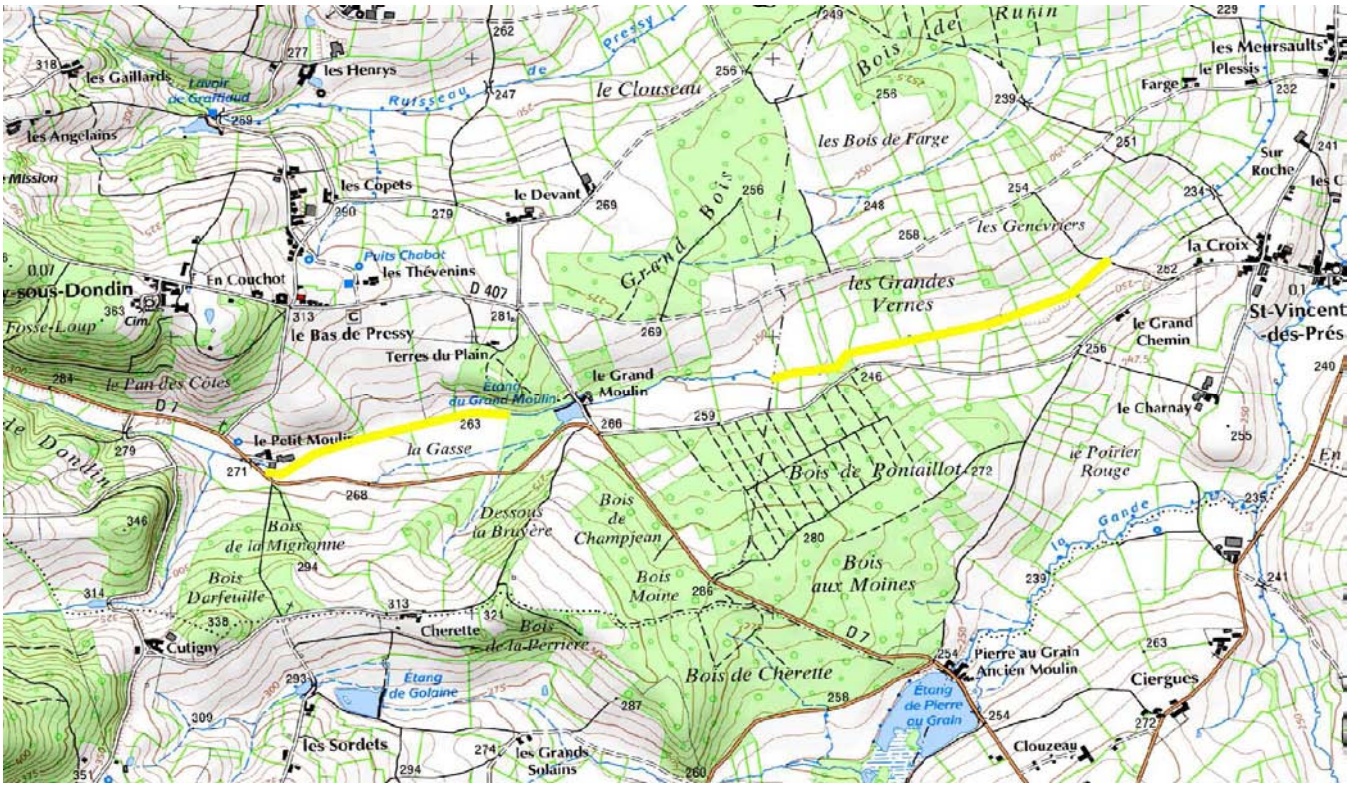

Objectifs :

1 - Restauration de la végétation rivulaire

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG

Indicateurs d'efficacité :

Linéaire de ripisylve restauré

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Plantations	15 000	17 940
(2)	Clôtures	15 000	17 940
(3)	Abreuvoirs	7 000	8 372
(4)			
	TOTAL	**37 000**	**44 252**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013					
	2014					
	2015	37 000	40%	30%	30%	
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Collectivités

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques			CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau			B1	66
ME Sup.	Grison		FRDR603		
Mesure PDM	3C13	Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole		Dépt	71
Cours d'eau	Le Grison				
Commune(s)	Chissey les Mâcon			2013	P1

Intitulé du projet	Aménagement du moulin de Chaussée

CONTEXTE

Contexte :

Le moulin de Chaussée est en bon état. Le lit du Grison en amont du moulin est surélevé. La vanne de maintien fait office de déversoir : les eaux de débordement traverse le moulin pour alimenter le moulin de Culey en aval. Lorsque le batardeau de condamnation est utilisé, le bief du moulin n'est plus alimenté que par un petit ruisseau en rive droite. Les vannes de décharge constituent un point de blocage pour la continuité écologique. Il est proposé de procéder à l'étude des possibilités d'aménagement de ce moulin dans le but de limiter ses incidences sur le milieu aquatique. Les travaux d'aménagement seront définis dans le cadre de cette étude.

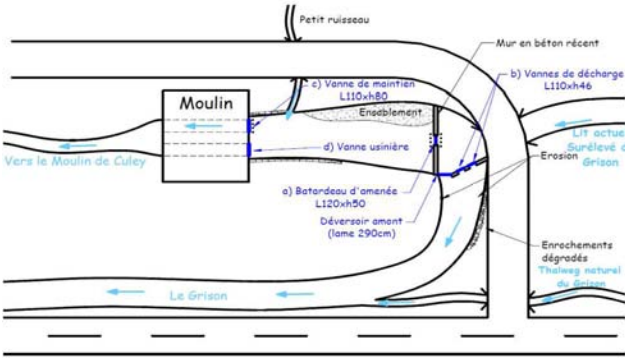

Localisation :

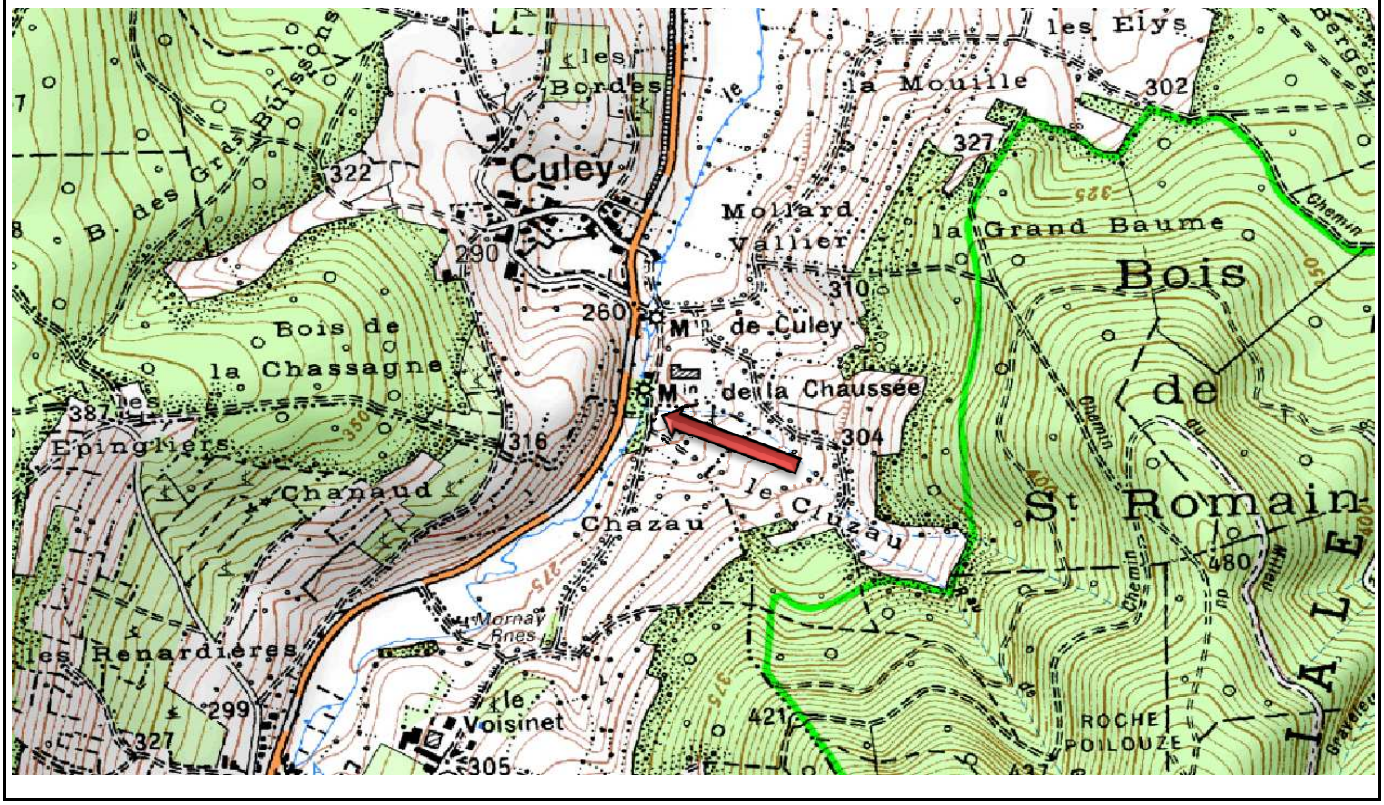

Objectifs :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau
2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)	Coût H.T.	Coût T.T.C
(1) Aménagement du moulin de Chaussée	12 000	14 352
(2)		
TOTAL	**12 000**	**14 352**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013	12 000	20%	50%	30%	
	2014					
	2015					
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Propriétaire ou SMAG

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques			CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau			B1	67
ME Sup.	Grison		FRDR603		
Mesure PDM	3C13	Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole		Dépt	71
Cours d'eau	Le Grison				
Commune(s)	La Chapelle sous Brancion			2012	P1

Intitulé du projet	Effacement du partiteur du moulin Colas

CONTEXTE

Contexte :

Au niveau de l'ancien moulin Colas subsiste un seuil créant un point de blocage pour la continuité écologique. Sur le tronçon, en amont et en aval d'un passage à gué, on observe une protection de berges en enrochements et le pavement du lit en enrochements bétonnés.
Il est proposé de procéder à l'étude des possibilités d'aménagement de ce moulin dans le but de limiter les incidences sur le milieu aquatique.

Localisation :

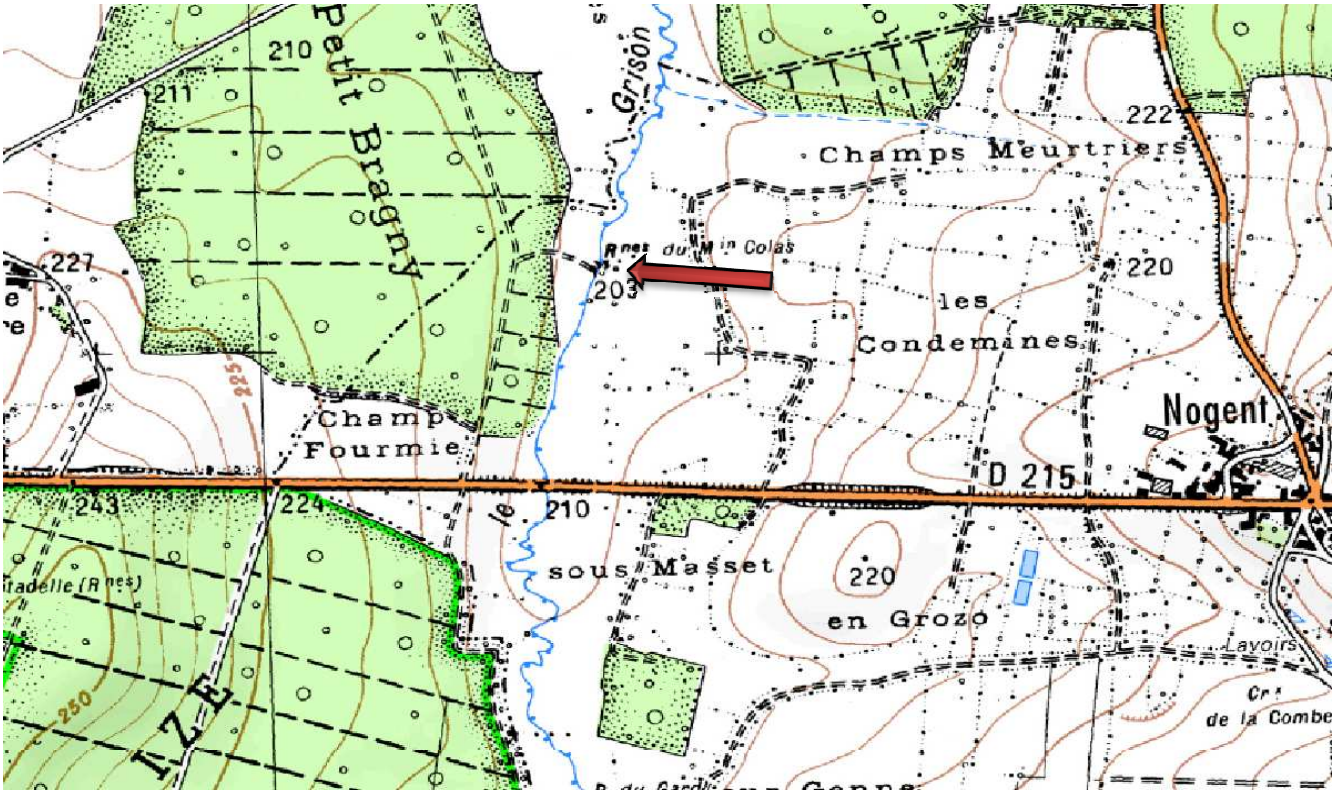

Objectifs :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau
2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Etude préalable	5 000	5 980
(2)	Travaux	20 000	23 920
	TOTAL	**25 000**	**29 900**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012	5 000	20%	50%	30%	
	2013	20 000	20%	50%	30%	
	2014					
	2015					
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Propriétaire ou collectivités

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques			CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau			B1	68
ME Sup.	Grison		FRDR603		
Mesure PDM	3C13	Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole		Dépt	71
Cours d'eau	Le Grison				
Commune(s)	Etrigny			2014	P2

Intitulé du projet	Restauration du Grison à Etrigny

CONTEXTE

Description :

En amont et en aval du moulin de Champlieu, le Grison présente une ripisylve continue, dominée par l'aulne.
Au moulin de Champlieu, un imposant ouvrage permet l'alimentation en eau du moulin. Plus à l'aval, un second ouvrage est infranchissable, il s'agit du partiteur du moulin de la Folie.
L'action consiste à effacer les ouvrages du moulin de la Folie, à aménager un dispositif de franchissement piscicole au moulin de Champlieu et à restaurer la végétation rivulaire entre la confluence avec le Besançon et l'ancien moulin de la Folie.

Linéaire concerné : 2 800 ml

Localisation :

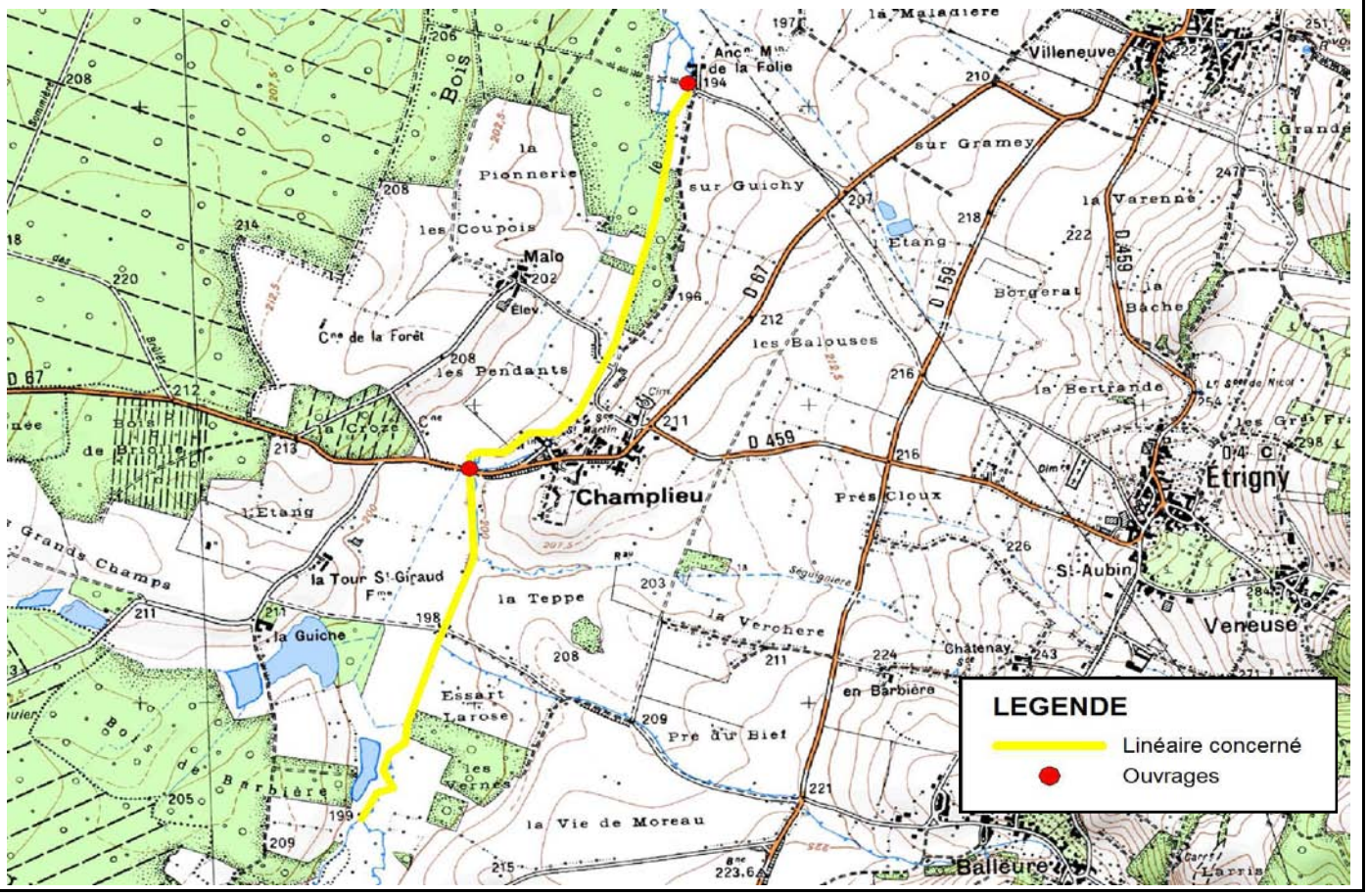

Objectifs :

1 - Restauration de la continuité piscicole
2 - Rééquilibrage de l'éclairement du ruisseau
3 - Amélioration qualitative de la ripisylve
4 - Entretien des arbres vieillissants

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Linéaire de cours d'eau restauré

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Aménagement de l'ouvrage du moulin de Champlieu	120 000	143 520
(2)	Effacement des ouvrages du moulin de la Folie	17 000	20 332
(3)	Restauration de la végétation rivulaire	10 000	11 960
(4)			
	TOTAL	**147 000**	**175 812**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013					
	2014	147 000	20 à 40%	30 à 50%	30%	
	2015					
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Propriétaire ou collectivités

Conditions d'aides :

L'Agence de l'eau RMC finance la restauration de la ripisylve à hauteur de 30%, la restauration physique des cours d'eau et la restauration de la continuité écologique à hauteur de 50%.

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques			CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau			B1	69
ME Sup.	Grison		FRDR603	Dépt	71
Mesure PDM	3C13	Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole			
Cours d'eau	Le Grison				
Commune(s)	Etrigny			2015	P2

Intitulé du projet	Aménagement du moulin de Ratecan

CONTEXTE

Contexte :

Le moulin de Ratecan est en bon état et dispose d'une turbine. Le seuil et le vannage, qui permettent l'alimentation en eau du bief du moulin, constituent un ouvrage infranchissable pour le poisson et contribuent à une banalisation du milieu aquatique amont.
Il est proposé de procéder à l'étude des possibilités d'aménagement de ce moulin dans le but de limiter ses incidences sur le milieu aquatique. Les travaux d'aménagement pourront comprendre un dispositif de franchissement piscicole (type passe à bassins ou autre à définir).

Localisation :

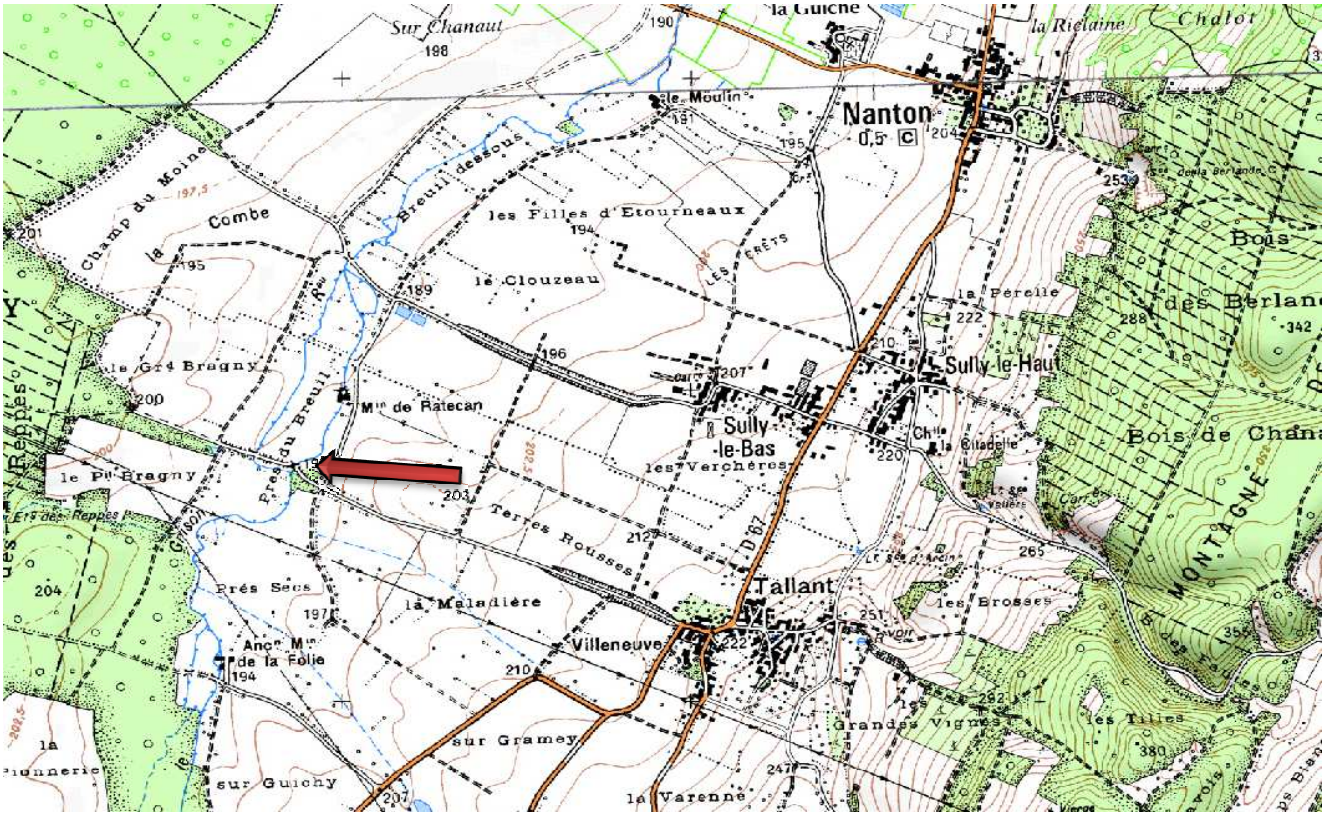

Objectifs :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau
2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1) Aménagement du moulin de Ratecan		40 000	47 840
(2)			
	TOTAL	**40 000**	**47 840**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013					
	2014					
	2015	40 000	20%	50%	30%	
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Propriétaire ou collectivités

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques			CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau			B1	70
ME Sup.	Grison		FRDR603		
Mesure PDM	3C13	Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole		Dépt	71
Cours d'eau	Le Grison				
Commune(s)	Nanton			2012	P2

Intitulé du projet	Aménagement du moulin de Nanton ou de l'Eterneau

CONTEXTE

Contexte :

Le moulin de Nanton (ou de l'Eterneau) n'utilise plus la force hydraulique. Le bief du moulin est comblé. Il subsiste pour autant dans le lit du Grison les vannes de décharge et des seuils qui bloquent la continuité écologique. Il est proposé d'effacer ces ouvrages afin de la rétablir.

Localisation :

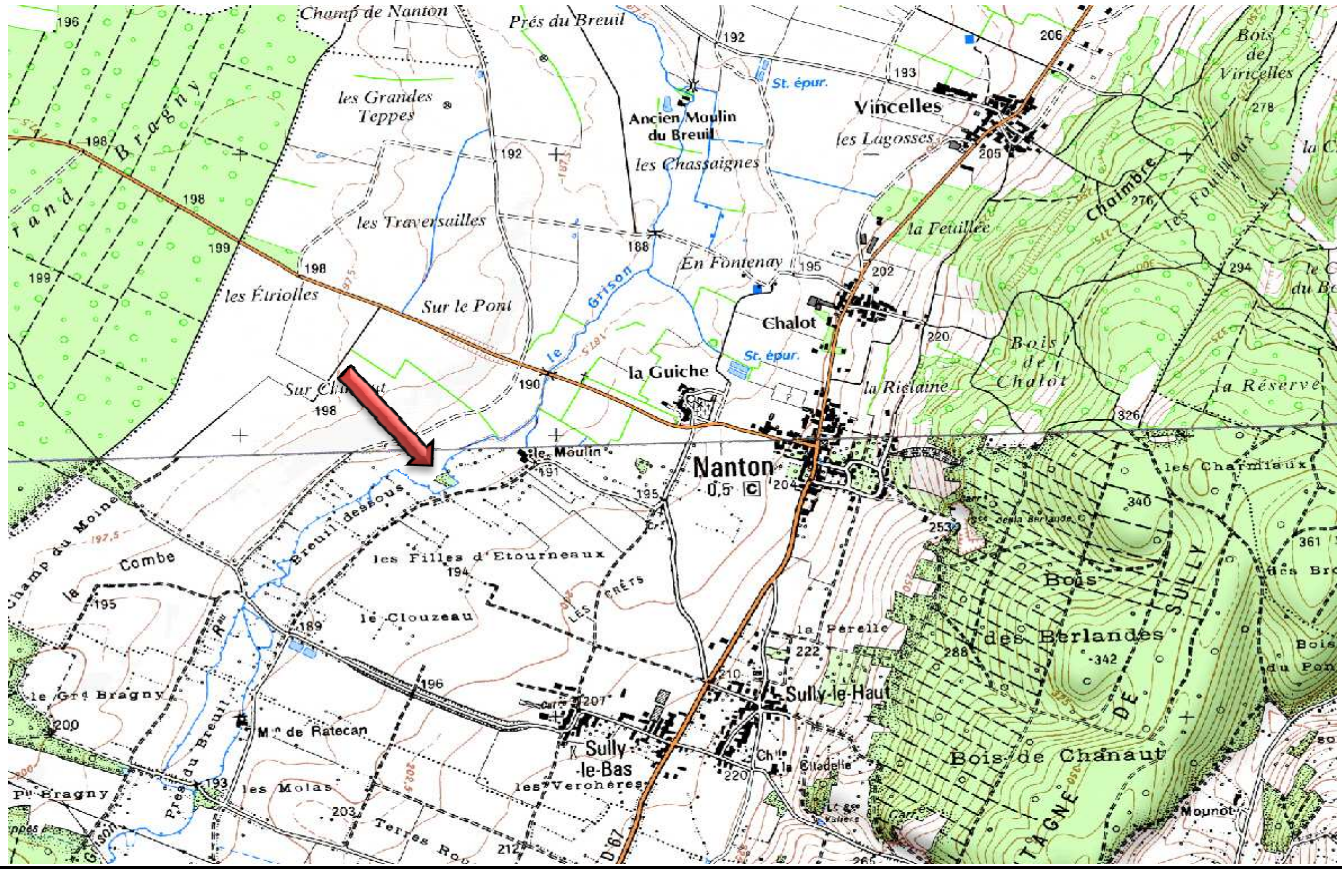

Objectifs :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau
2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)	Coût H.T.	Coût T.T.C
(1) Effacement des ouvrages du moulin de Nanton	12 000	14 352
(2)		
TOTAL	**12 000**	**14 352**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012	12 000	20%	50%	30%	
	2013					
	2014					
	2015					
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Propriétaire ou collectivités

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques			CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau			B1	71
ME Sup.	Grison		FRDR603		
Mesure PDM	3C13	Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole		Dépt	71
Cours d'eau	Le Grison				
Commune(s)	Nanton			2015	P2

Intitulé du projet	Aménagement du moulin de Breuil

CONTEXTE

Contexte :

Le moulin de Breuil est en très bon état. Un clapet automatique a été installé en 1988 pour remplacer un vannage vétuste. L'ouverture du clapet est asservie au niveau d'eau. La vanne du canal usinier peut entraîner la roue à aubes principale. La vanne de décharge peut alimenter une roue à aubes secondaire, reliée à un générateur de courant.
Il est proposé de procéder à l'étude des possibilités d'aménagement de ce moulin dans le but de limiter ses incidences sur le milieu aquatique.

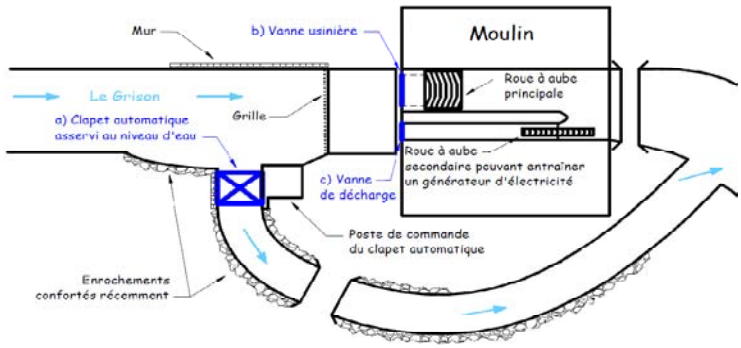

Localisation :

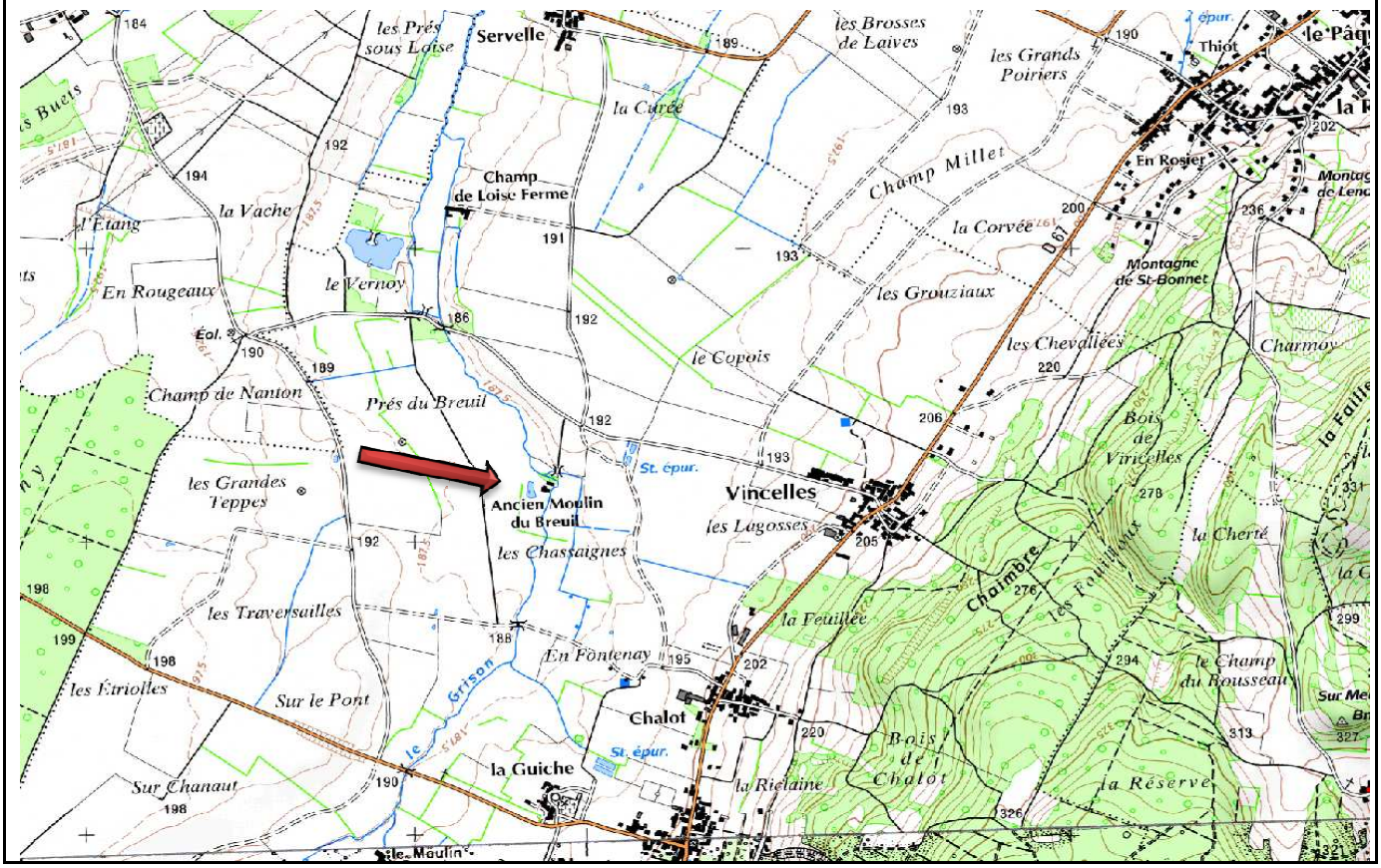

Objectifs :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau
2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1) Aménagement du moulin de Breuil		35 000	41 860
(2)			
	TOTAL	**35 000**	**41 860**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013					
	2014					
	2015	35 000	50%	50%		
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Propriétaire ou collectivités

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques			CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau			B1	72
ME Sup.	Grison		FRDR603		
Mesure PDM	3C13	Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole		Dépt	71
Cours d'eau	Le Grison				
Commune(s)	Nanton			2013	P2

Intitulé du projet	Aménagement du moulin Loise

CONTEXTE

Contexte :

Le moulin Loise n'utilise plus la force hydraulique. Cependant, les ouvrages (seuils) impactent la continuité écologique.
Il est proposé de procéder à l'étude des possibilités d'aménagement de ce moulin dans le but de limiter ses incidences sur le milieu aquatique. L'effacement des seuils serait la solution la plus efficace pour rétablir la continuité piscicole.

Localisation :

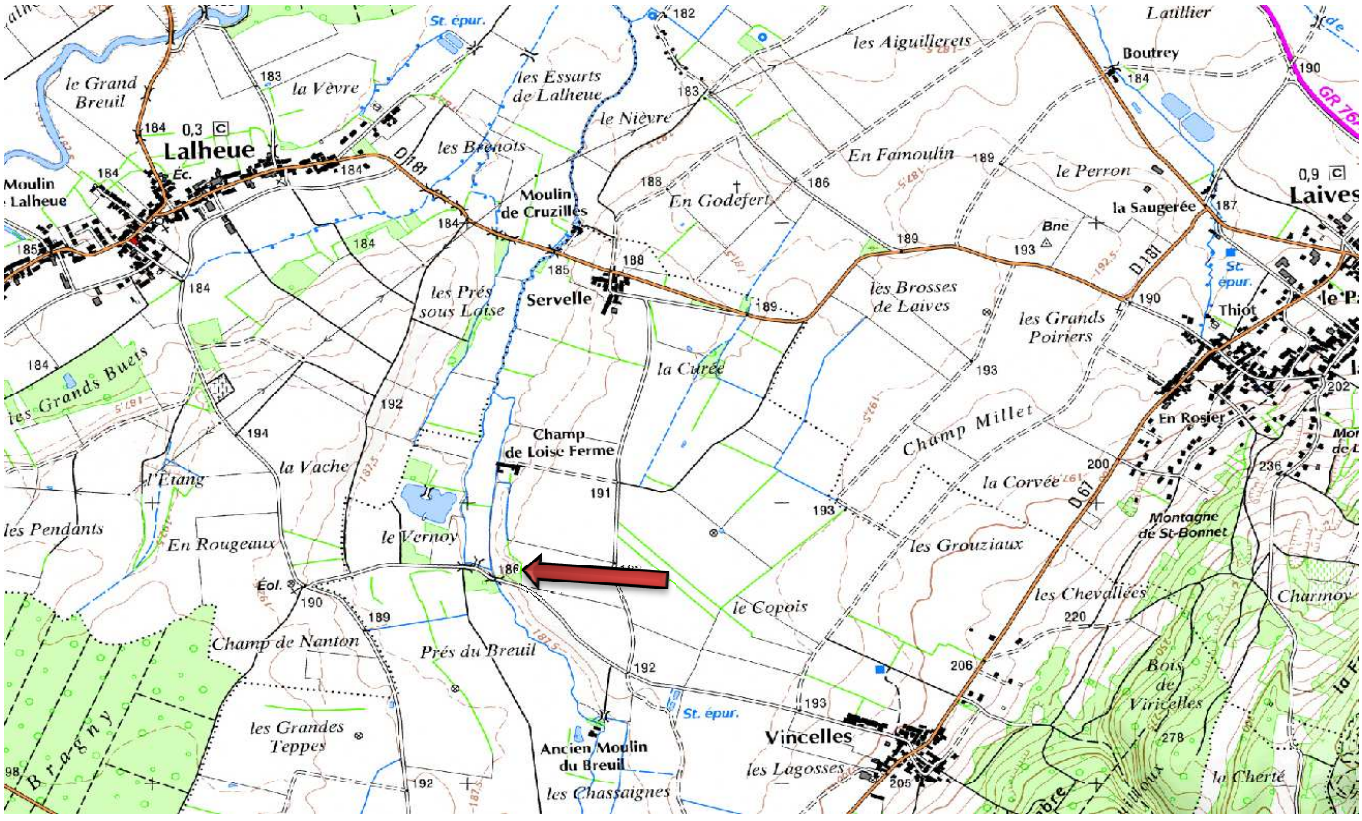

Objectifs :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau
2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1) Aménagement du moulin Loise		12 000	14 352
(2)			
	TOTAL	**12 000**	**14 352**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013	12 000	20%	50%	30%	
	2014					
	2015					
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Propriétaire ou collectivités

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques			CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau			B1	73
ME Sup.	Grison		FRDR603	Dépt	71
Mesure PDM	3C13	Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole			
Cours d'eau	Le Grison				
Commune(s)	Lalheue			2015	P2

Intitulé du projet	Aménagement du moulin de Cruzilles

CONTEXTE

Contexte :

Le moulin de Cruzilles est en état de fonctionnement, il possède encore sa roue. Les ouvrages de ce moulin, batardeau, vannage, déversoir, créent un point de blocage de la continuité écologique et une banalisation du milieu aquatique amont.
Il est proposé de procéder à l'étude des possibilités d'aménagement de ce moulin dans le but de limiter ses incidences sur le milieu aquatique. Les travaux d'aménagement pourront comprendre un dispositif de franchissement piscicole (type passe à bassins ou autre à définir).

Localisation :

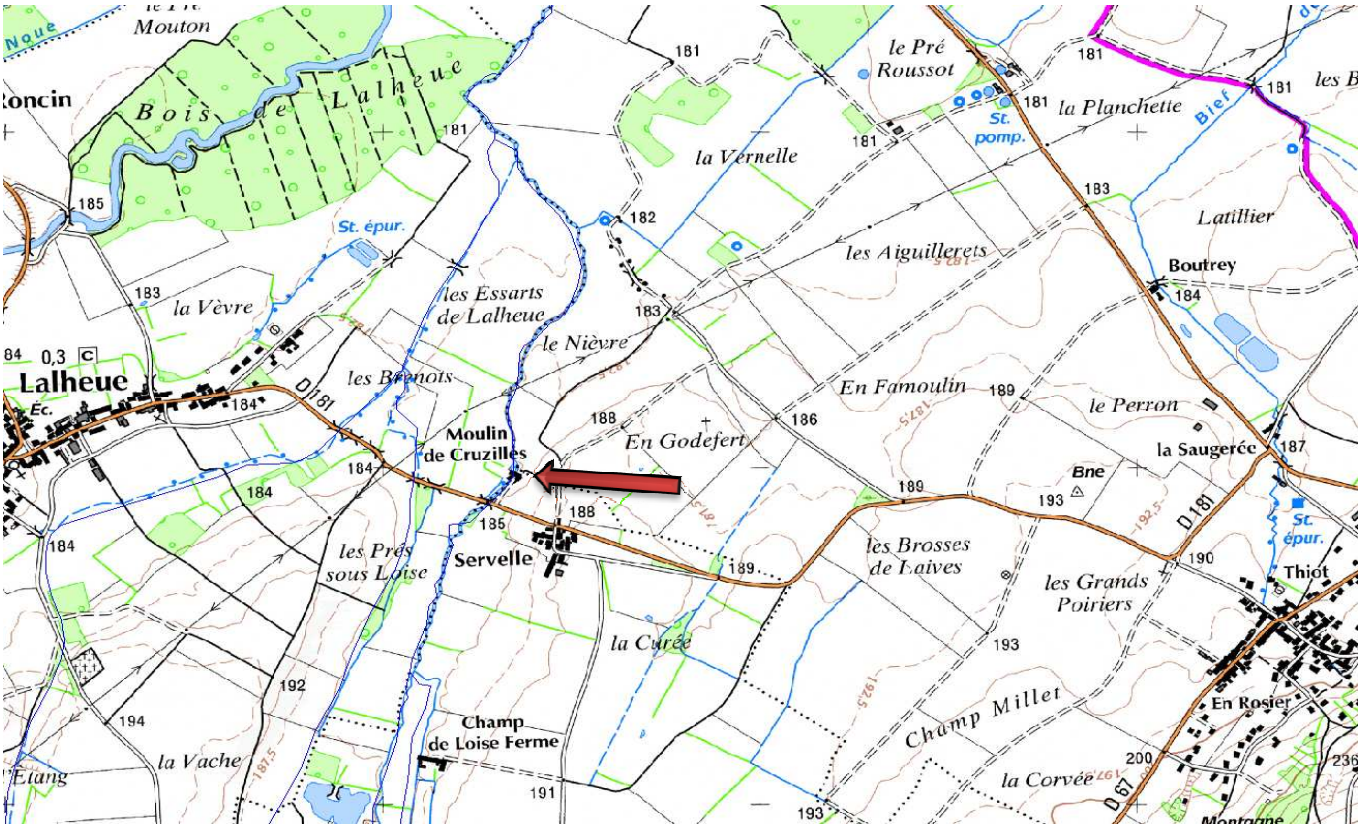

Objectifs :

1 - Limiter le cloisonnement des cours d'eau
2 - Rétablir la libre circulation des espèces piscicoles

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG
Demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Indicateurs d'efficacité :

Restauration de la continuité écologique

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)	Coût H.T.	Coût T.T.C
(1) Aménagement du moulin de Cruzilles	50 000	59 800
(2)		
TOTAL	**50 000**	**59 800**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013					
	2014					
	2015	50 000	20%	50%	30%	
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Propriétaire ou SMAG

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques			CODE	
Thème	Restauration de cours d'eau			B1	74
ME Sup.	Grison		FRDR603		
Mesure PDM	3C13	Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole		Dépt	71
Cours d'eau	Le Grison				
Commune(s)	Lalheue, Laives, Saint Ambreuil			2015	P1

Intitulé du projet	Restauration physique du Grison aval

CONTEXTE

Description :

Le Grison a fait l'objet d'aménagements hydrauliques relativement récents (années 1970) de type redressement et recalibrage. L'analyse des photos aériennes anciennes permet de reconstituer avec précision le tracé en plan antérieur à ces travaux. Les anciens méandres ont étés comblés. Le lit autrefois sinueux est aujourd'hui totalement uniforme, surdimensionné et encaissé. Les pentes des berges sont fortes et inadaptées pour la végétation rivulaire. Le niveau de l'eau est de plus contrôlé par un vannage.
Il est proposé d'effacer le vannage des Essarts, puis selon les conclusions de l'étude préalable :
- de laisser libre cours au cours d'eau pour retrouver une sinuosité naturelle,
- de mettre en place des déflecteurs latéraux et centraux pour diversifier les habitats aquatiques,
- de reméandrer le cours d'eau en reconstituant le tracé visible sur les photos aériennes de 1954 et en proposant un tracé "probable" du cours d'eau dans les portions rectifiées de très longue date.

Localisation :

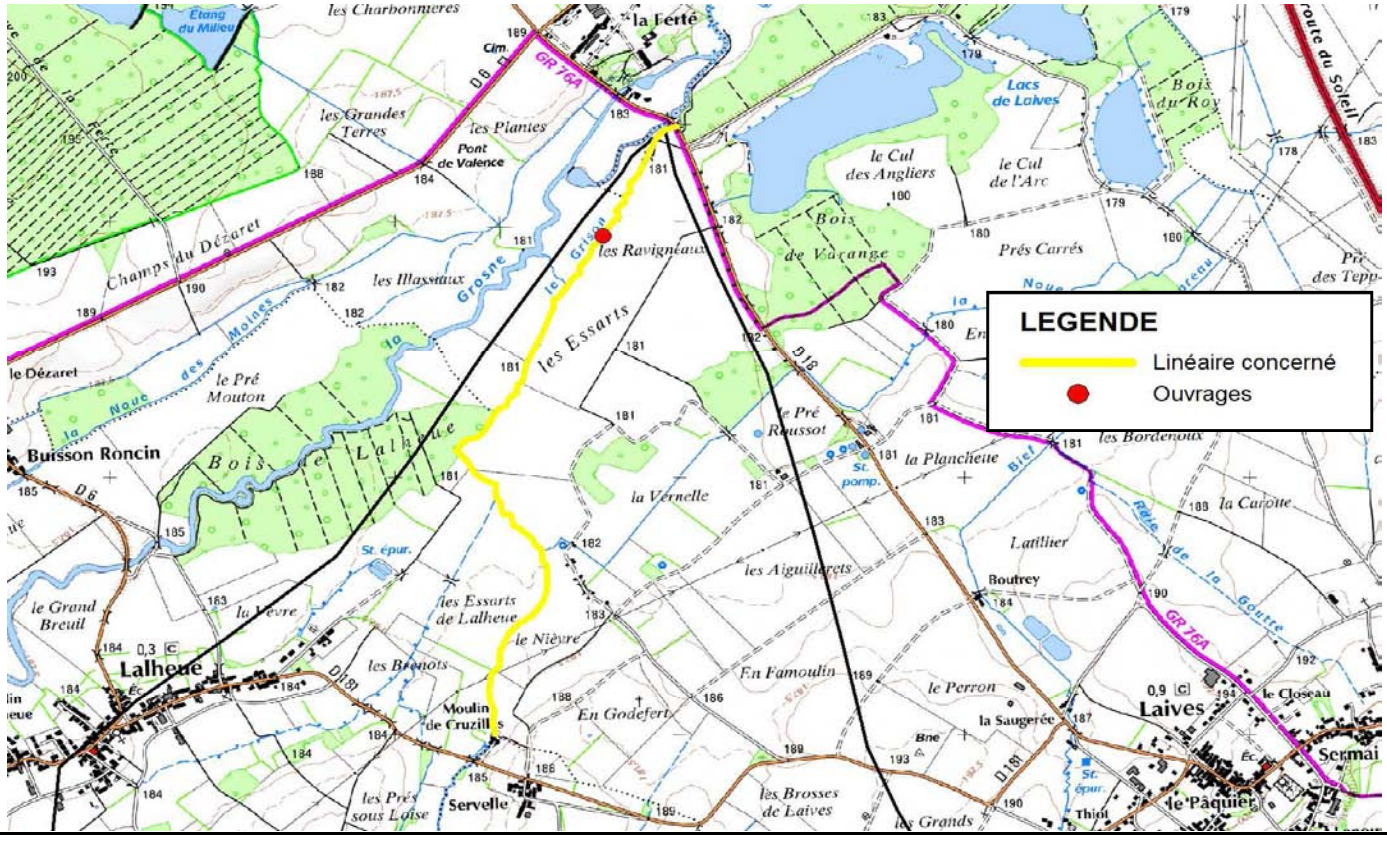

Objectifs :

1 - Diversification de la morphologie du lit
2 - Amélioration de l'aspect paysager du fonds de vallée

Conditions d'exécution :

Concertation préalable avec les propriétaires riverains

Indicateurs d'efficacité :

Linéaire de cours d'eau restauré

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)	Coût H.T.	Coût T.T.C
(1) Etude et travaux de reméandrage	1 000 000	1 196 000
TOTAL	**1 000 000**	**1 196 000**

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013					
	2014					
	2015	1 000 000	20%	80%		
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

SMAG

Conditions d'aides :